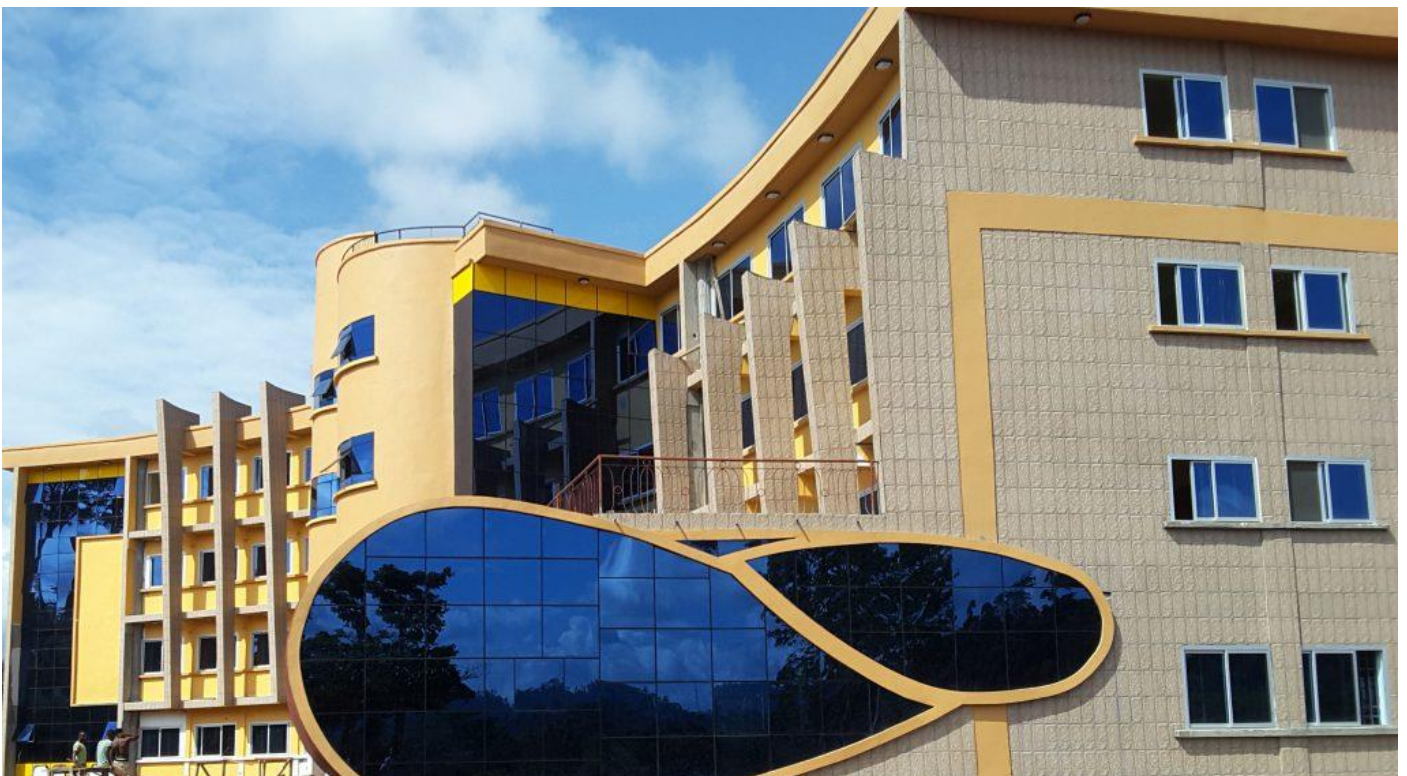




**INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT JEAN**  
**SAINT JEAN SCHOOL OF MANAGEMENT**



# Règlement des études



Guide de l'étudiant 2024-2025  
1<sup>er</sup> Cycle de Licence

## UN PROGRAMME « GRANDE ECOLE »

Le Programme Grande Ecole est une formation très sélective proposée par les écoles supérieures de commerce et ayant pour ambition de professionnaliser des cadres dirigeants. Ce programme permet d'acquérir des compétences transversales dans le management appliqué à diverses disciplines.

### Une vocation... en trois grands axes

**Une vocation** : Acquérir des compétences, se professionnaliser, s'ouvrir au monde.

**Trois grands axes** guident notre école : la vocation professionnelle de la formation, l'ouverture à l'international, le développement personnel de l'étudiant.

## LES ETUDES

La durée des études **programme « Grande Ecole »** de Saint Jean School of Management est de cinq années.

Ces cinq années d'études sont divisées en deux parties distinctes :

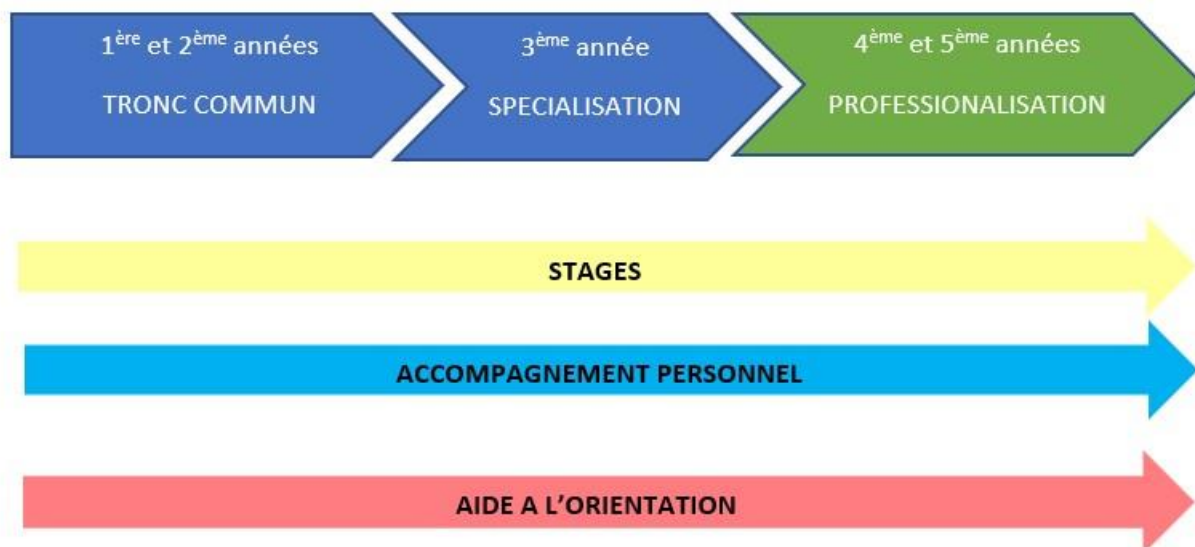
- le programme premier cycle (3 années universitaires) donnant un diplôme de Licence LMD de l'Université de Yaoundé II - Soa et un titre de Bachelor de SJM
- le programme de spécialisation (2 années universitaires) donnant un diplôme de Master LMD de l'Université de Yaoundé II – Soa et un titre de Master of Science (MSc) de SJM.

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours, travaux dirigés, travaux personnels et travaux de groupe.

Au cours de ses cinq années d'étude, un étudiant doit effectuer plusieurs stages en entreprise de différentes durées et bénéficie d'un suivi personnalisé ainsi que d'une démarche d'orientation lui permettant de faciliter son intégration sur le marché de l'emploi.

### PROGRAMME 1<sup>er</sup> CYCLE (LICENCE/BACHELOR)

### PROGRAMME 2<sup>ème</sup> CYCLE (MASTERS)



# Le programme 1<sup>er</sup> Cycle

---

## 1 - Organisation

Le programme 1<sup>er</sup> cycle est composé :

- d'enseignements méthodologiques
- d'enseignements fondamentaux en sciences humaines et sciences de gestion
- d'enseignements en langues
- de stages
- de pratiques entrepreneuriales
- de certifications en anglais et informatique

## 2 - Description générale

Le contenu du programme 1<sup>er</sup> cycle est composé de plusieurs éléments pédagogiques. Vous trouverez ci-dessous une synthèse de ce contenu. Le détail des matières et des modules d'enseignement est quant à lui décrit dans le chapitre « Description des modules d'enseignements, matières et évaluations ».

### 2.1 - Enseignements en sciences humaines et sciences de gestion

Les deux premières années du programme 1<sup>er</sup> cycle offrent des enseignements généralistes qui visent à donner à l'ensemble des étudiants une culture commune large et solide en sciences humaines et en sciences de gestion, tout en leur permettant de perfectionner leur expression écrite et orale. Ces cours sont crédités dans le système LMD pour l'obtention du diplôme de Licence délivré par Saint Jean School of Management sous tutelle de l'université Yaoundé II Soa.

### 2.2 - Enseignements en matières complémentaires

Un certain nombre de cours sont chaque semestre adjoints, propres à Saint Jean School of Management, pour compléter et parfaire la formation technique et humaine des étudiants. La validation de ces cours par une moyenne d'au moins 12,00/20 pour chaque cours et semestre du 1<sup>er</sup> Cycle leur permet l'obtention du titre de Bachelor délivré avec le diplôme de Licence.

### 2.3 - Enseignements en langues

Au cours du programme 1<sup>er</sup> cycle, les étudiants suivent des enseignements dans deux langues obligatoires : le français et l'anglais. Les résultats obtenus sont pris en compte pour l'obtention des crédits au même titre que les enseignements de gestion. L'enseignement de l'anglais sera renforcé en tant que « matière complémentaire » et certifié par un test officiel TOEFL en L3. Les spécifications d'un « Programme Grande Ecole » conduisent à ce que quelques cours de L2 soient dispensés et évalués en anglais et de la même façon davantage de cours en L3, de telle façon que ceux qui le pourraient et le désireraient puissent suivre après la Licence un Master entièrement en anglais.

### 2.3 - Stages

Durant les trois premières années, les étudiants vivent obligatoirement trois expériences différentes en entreprise en fin de chacune des 3 premières années :

- stage d'ouverture humaine et professionnelle
- stage dans la fonction commerciale
- stage de spécialisation

Ces trois périodes de stage obligatoires sont définies par un nombre minimum de semaines :

- stage de fin de 1<sup>ère</sup> année : 4 semaines minimum
- stage de fin de 2<sup>ème</sup> année : 8 semaines minimum
- stage de fin de 3<sup>ème</sup> année : 12 semaines minimum

*Les tableaux suivants récapitulent la répartition des Enseignements en Sciences humaines et Sciences de gestion à valider pour l'obtention de la Licence, comme programmés à ce jour.*

### 3 – Dispositions générales des études du 1<sup>er</sup> Cycle

#### 3. 1 – Durée des études

La durée normale des études du 1<sup>er</sup> Cycle Licence / Bachelor (de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> année) est de 6 semestres.

Chaque année est divisée en 2 semestres, à savoir :

- Le semestre 1 (S1) qui se déroule sur la période allant de septembre année N à janvier-février année N + 1
- Le semestre 2 (S2) pour la période qui suit celle du semestre 1 : janvier-février à juin.

Chaque semestre est divisé en 13 semaines de cours, une 14<sup>ème</sup> semaine de rattrapages de cours, une semaine de révision d'examens semestriels, une semaine d'examens semestriels, une semaine de révisions d'examens de rattrapages, une semaine d'examens de rattrapages.

#### 3. 2 – Unités d'enseignements (UE) et crédits

Une Unité d'Enseignement (UE) est un ensemble de composantes<sup>1</sup> appelées Eléments Constitutifs de l'Unité d'Enseignement (ECUE). Le regroupement des ECUE en UE se fait par affinités d'ordre conceptuels, théorique ou méthodologique.

Chaque UE comprend au maximum 4 ECUE.

Chaque ECUE comporte un nombre de crédits en rapport avec son volume horaire global. Le nombre de crédits d'une UE est égal à la somme des crédits de chaque ECUE lui appartenant.

Les tableaux qui suivent donnent pour chaque année et chaque semestre la liste des UE et des ECUE leur appartenant. Cette liste est validée par le Conseil Académique de SJM. Les améliorations pédagogiques ou modifications apportées doivent être, après validation du Conseil Académique sur propositions du Conseil de Perfectionnement, validés ensuite par la tutelle (Université Yaoundé II – Soa / FSEG).

#### 3. 3 – Inscription à une Unité d'Enseignement (UE)

Toutes les UE proposées au cours d'un semestre sont obligatoires pour tous les étudiants, chaque semestre l'étudiant est appelé à valider 30 crédits sur une liste d'UE toutes obligatoires.

Les ECUE non capitalisées sont repassables l'année suivante<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Dans l'enseignement secondaire appelée « Matières ».

<sup>2</sup> A un taux financier par unité de crédit communiqué chaque année.

## Année de Licence 1 (TC 1)

LICENCE PROFESSIONNELLE EN MANAGEMENT L1 : Tronc Commun (TC)											
Code de l'UE	CONTENUS DES UNITES D'ENSEIGNEMENTS UE	Code ECUE	CONTENUS DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DES UE ECUE	QUOTA HORAIRE					Nombre de crédits		
				CM	TD	TP	TPE	Total	ECUE	UE	
<b>SEMESTRE 1</b>											
ANE1401	Analyse économique I	MIE1111	Microéconomie I	4	40	10		10	60	4	7
		EOE1123	Economie et organisation des entreprises	3	30	0		15	45	3	
ING1401	Introduction à la gestion	CGE1121	Comptabilité générale I	4	40	10		10	60	4	8
		IGE1122	Introduction à la gestion	4	40	0		20	60	4	
EOJ1401	Environnement organisationnel et juridique	IND1213	Introduction au droit	2	30	0		0	30	2	6
		PSO1211	Psychologie des organisations	4	40	10		10	60	4	
TQU1401	Techniques quantitatives I et anglais	MAT1131	Mathématiques	3	30	10		5	45	3	9
		INI1222	Initiation à l'informatique	4	40	10		10	60	4	
		ANG1134	Anglais	2	20	0		10	30	2	
<b>TOTAL VOLUME HORAIRE DU SEMESTRE 1</b>				<b>30</b>	<b>310</b>	<b>50</b>		<b>90</b>	<b>450</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
<b>SEMESTRE 2</b>											
TQU1402	Techniques quantitatives II et Informatique	MAG1221	Mathématique de gestion	4	40	10		10	60	4	10
		SDI1132	Statistiques descriptives et inductives	3	30	10		5	45	3	
		INA1133	Introduction à l'algorithme	3	30	10		5	45	3	
ANE1402	Analyse économique II	MAE1112	Macroéconomie I	4	40	10		10	60	4	7
		ECD1231	Economie du développement	3	30	0		15	45	3	
EOJ1402	Unité complémentaire II	INS1212	Introduction à la sociologie	3	30	0		15	45	3	6
		CUG1232	Culture générale	3	30	0		15	45	3	
UNC1402	Unité complémentaire II	ANG1241	Anglais	2	20	0		10	30	2	7
		EEO1233	Expression écrite et orale	3	30	0		15	45	3	
		PRS1241	Préparation au stage	2	30	0		0	30	2	
<b>TOTAL VOLUME HORAIRE DU SEMESTRE 2</b>				<b>30</b>	<b>310</b>	<b>40</b>		<b>100</b>	<b>450</b>	<b>60</b>	<b>30</b>
<b>TOTAL VOLUME HORAIRE L1 TC</b>					<b>620</b>	<b>90</b>		<b>190</b>	<b>900</b>	<b>60</b>	<b>60</b>

## Année de Licence 2 (TC2)

LICENCE PROFESSIONNELLE EN MANAGEMENT L2 : Tronc Commun (TC)											
Code de l'UE	CONTENUS DES UNITES D'ENSEIGNEMENTS UE	Code ECUE	CONTENUS DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DES UE ECUE	QUOTA HORAIRE					Nombre de crédits		
				CM	TD	TP	TPE	Total	ECUE	UE	
<b>SEMESTRE 3</b>											
TCO2401	Techniques comptables	CAN2111	Comptabilité analytique	40	10		10	60	4	8	
		COS2112	Comptabilité des sociétés	40	10		10	60	4		
ANE2401	Analyse économique III	MIE2121	Microéconomie II	40	10		10	60	4	6	
		ECM2141	Economie monétaire	30	0		0	30	2		
PRG2401	Environnement juridique	DCO2233	Droit commercial	30	0		0	30	2	4	
		DRC2232	Droit des contrats	30	0		0	30	2		
	Environnement économique II	INM2131	Introduction au marketing	30	0		0	30	2	6	
ENE2401		CEX2142	Communication et expression II	30	0		0	30	2		
		IGR2132	Introduction à la gestion des ressources humaines	30	0		0	30	2	6	
TQU2401	Techniques quantitatives III et anglais	MAF2151	Mathématiques financières	30	0		0	30	2		
		GBD2152	Gestion des bases de données	30	0		0	30	2		
		ANG2153	Anglais	20	0		10	30	2		
<b>TOTAL VOLUME HORAIRE DU SEMESTRE 3</b>				<b>380</b>	<b>30</b>		<b>40</b>	<b>450</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	
<b>SEMESTRE 4</b>											
AFF2402	Analyse financière et fiscalité	INF2211	Initiation à la fiscalité	40	10		10	60	4	8	
		IAF2212	Introduction à l'analyse financière	40	10		10	60	4		
TQU2402	Techniques quantitatives IV	MAF2221	Mathématiques financières	30	10		5	45	3	6	
		STP2222	Statistiques et probabilités	30	10		5	45	3		
ENJ2402	Analyse Economique IV et environnement juridique	MAE2122	Macroéconomie II	40	10		10	60	4	6	
		DRA2231	Droit des affaires	30	0		0	30	2		
OAN2402	Outils d'analyse	ASS2241	Apprentissage Sage Saari	30	10		5	45	3	6	
		PRE2242	Pratique d'Excel	30	10		5	45	3		
UCO2402	Unité complémentaire II	ANG2251	Anglais	20	0		10	30	2	4	
		PSC2252	Préparation au stage commercial	30	0		0	30	2		
<b>TOTAL VOLUME HORAIRE DU SEMESTRE 4</b>				<b>320</b>	<b>70</b>		<b>60</b>	<b>450</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	
<b>TOTAL VOLUME HORAIRE L2 TC</b>				<b>700</b>	<b>100</b>		<b>100</b>	<b>900</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	

## Licence 3 Management et Techniques Quantitatives (MTQ)

LICENCE 3 Management et Techniques Quantitatives (MTQ)										
Code de l'UE	CONTENUS DES UNITES D'ENSEIGNEMENTS UE	Code ECUE	CONTENUS DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DES UE ECUE	QUOTA HORAIRE					Nombre de crédits	
				CM	TD	TP	TPE	Total	ECUE	UE
<b>SEMESTRE 5</b>										
TQA3401	Technique quantitatives Avancée	BDA3111	Base de données avancées : conception et optimisation	30	10		20	60	4	11
		PBD3112	Pratique des bases de données sur SGBD	30	10		20	60	4	
		APP3113	Algorithme et programmation Python	30	10		5	45	3	
AND3401	Analyse des données	PAD3121	Pratique de l'analyse des données sur logiciels	30	10		5	45	3	9
		ADE3122	Analyse des données et économétrie	30	10		20	60	3	
		PST3123	Probabilités et statistiques	30	10		5	45	3	
MAA3401	Mathématique (analyse et algèbre)	OMD3131	Outils mathématiques discrètes	25	5		0	30	2	6
		MAA3132	Mathématiques : Analyse	25	5		0	30	2	
		MAL3133	Mathématiques : Algèbre	25	5		0	30	2	
UCO3401	Unité complémentaire III	STI3141	Systèmes et technologie de l'information	25	5		0	30	2	4
		BEN3142	Business English	20	10		0	30	2	
<b>TOTAL VOLUME HORAIRE DU SEMESTRE 5</b>				<b>300</b>	<b>90</b>		<b>60</b>	<b>450</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
<b>SEMESTRE 6</b>										
GED3402	Gestion des données	IBD3211	Introduction aux Big Data	30	10		20	60	4	9
		DAM3212	Datamining	30	10		5	45	3	
		END3213	Entrepôt des données	30	0		0	30	2	
MOD3402	Modélisation	IIA3221	Introduction à l'intelligence artificielle	30	10		5	45	3	9
		MAD3222	Modélisation et aide à la décision	30	10		5	45	3	
		MOP3223	Modélisation et optimisation	30	10		5	45	3	
GOR3402	Gestion des organisations	GAS3231	Gestion et analyse stratégique des organisations	30	0		0	30	2	6
		DDG3232	Développement durable et gestion des organisations	30	0		0	30	2	
		OPL3233	Opérations et logistique	20	0		10	30	2	
UCO3402	Unité complémentaire IV	ETA3241	Ethique des affaires	30	0		0	30	2	6
		PFE3242	Projet de fin d'études en business analytics	20	10		0	30	2	
		PSPL3243	Préparation au stage professionnel de fin de cycle	20	10		0	30	2	
<b>TOTAL VOLUME HORAIRE DU SEMESTRE 6</b>				<b>330</b>	<b>70</b>		<b>50</b>	<b>450</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
<b>TOTAL VOLUME HORAIRE L3 MTQ</b>				<b>630</b>	<b>160</b>		<b>110</b>	<b>900</b>	<b>60</b>	<b>60</b>

## Licence 3 Marketing et Communication (MC)

LICENCE 3 Marketing et Communication (MC)										
Code de l'UE	CONTENUS DES UNITES D'ENSEIGNEMENTS UE	Code ECUE	CONTENUS DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DES UE UE	QUOTA HORAIRE					Nombre de crédits	
				CM	TD	TP	TPE	Total	ECUE	UE
<b>SEMESTRE 5</b>										
MKG3401	Marketing I	TEM3111	Techniques d'études de marché	30	10		20	60	4	12
		GPV3112	Gestion des points de vente	30	10		20	60	4	
		PMA3113	Plan marketing	30	10		20	60	4	
POC3401	Politique commerciale	NCO3121	Négociation commerciale	30	10		20	60	4	12
		PCS3122	Plan de communication et synthèse	30	10		20	60	4	
UCO3401	Unité complémentaire III	CIN3123	Commerce international	30	10		20	60	4	6
		SAP3131	Statistiques approfondies	30	10		5	45	3	
		BEN3132	Business English	30	10		5	45	3	
<b>TOTAL VOLUME HORAIRE DU SEMESTRE 5</b>				<b>240</b>	<b>80</b>		<b>130</b>	<b>450</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
<b>SEMESTRE 6</b>										
MKG3402	Marketing II	GEC3211	Gestion des équipes commerciales	30	10		20	60	4	12
		EMA3212	e-marketing	30	10		20	60	4	
		CRM3213	Customer Relationship Management (CRM)	30	10		20	60	4	
PGE3402	Pratiques de gestion	CAA3221	Comptabilité analytique approfondie	30	10		20	60	4	11
		GSA3222	Gestion des stocks et des approvisionnements	30	10		20	60	4	
		IEA3223	Introduction à l'éthique des affaires	30	0		15	45	3	
UCO3402	Unité complémentaire IV	TCM3231	Techniques de communication média	30	0		15	45	3	7
		DPA3232	Droit pénal des affaires	30	0		0	30	2	
		PSF3233	Préparation au stage de fin de cycle	30	0		0	30	2	
<b>TOTAL VOLUME HORAIRE DU SEMESTRE 6</b>				<b>270</b>	<b>50</b>		<b>130</b>	<b>450</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
<b>TOTAL VOLUME HORAIRE L3 MC</b>				<b>510</b>	<b>130</b>		<b>260</b>	<b>900</b>	<b>60</b>	<b>60</b>

## Licence 3 Management et Finance (MF)

LICENCE 3 Management et Finance (MF)										
Code de l'UE	CONTENUS DES UNITES D'ENSEIGNEMENTS UE	Code ECUE	CONTENUS DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DES UE ECUE	QUOTA HORAIRE					Nombre de crédits	
				CM	TD	TP	TPE	Total	ECUE	UE
<b>SEMESTRE 5</b>										
GEE3401	Gestion de l'entreprise	IFE3111	Introduction à la fiscalité d'entreprise	30	10		5	45	3	10
		CAP3112	Comptabilité approfondie	30	10		20	60	4	
		COG3113	Contrôle de gestion	30	10		5	45	3	
FIN3401	Finance	EEN3121	Evaluation de l'entreprise	30	10		5	45	3	9
		GTR3122	Gestion de la trésorerie	30	10		5	45	3	
		AFI3123	Analyse financière	30	10		5	45	3	
IMF3401	Introduction au management et aux marchés financiers	IMF3131	Introduction aux marchés financiers	30	10		5	45	3	5
		IMA3132	Introduction au management	30	0		0	30	2	
UCO3401	Unité complémentaire III	MPE3141	Mondialisation et problèmes économiques	30	0		0	30	2	6
		DFI3142	Droit fiscal	30	0		0	30	2	
		BEN3143	Business English	30	0		0	30	2	
<b>TOTAL VOLUME HORAIRE DU SEMESTRE 5</b>				<b>330</b>	<b>70</b>		<b>50</b>	<b>450</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
<b>SEMESTRE 6</b>										
PDF3402	Politique et diagnostic financier	PFI3211	Politique financière/Finance d'entreprise	30	10		20	60	4	10
		DFI3212	Diagnostic financier	30	10		5	45	3	
		MFI3213	Marchés financiers	30	10		5	45	3	
GEP3402	Gestion des projets	MEF3221	Montage économique et financier d'un projet	30	0		15	45	3	8
		PSP3222	Pilotage et suivi d'un projet	30	0		15	45	3	
		GEC3223	Gestion des coûts	30	0		0	30	2	
ENT3402	Entrepreneuriat	CEN3231	Création d'entreprise	30	0		0	30	2	4
		ROP3232	Recherche opérationnelle	30	0		0	30	2	
ENJ3402	Environnement juridique	DAF3241	Droit des affaires	20	0		10	30	2	4
		DCO3242	Droit des contrats	20	0		10	30	2	
UCO3402	Unité complémentaire IV	EGB3251	Excel et gestion des bases de données	20	10		0	30	2	4
		PSC3252	Préparation au stage commercial de fin de cycle	20	10		0	30	2	
<b>TOTAL VOLUME HORAIRE DU SEMESTRE 6</b>				<b>320</b>	<b>50</b>		<b>80</b>	<b>450</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
<b>TOTAL VOLUME HORAIRE L3 MF</b>				<b>650</b>	<b>120</b>		<b>130</b>	<b>900</b>	<b>60</b>	<b>60</b>

## Enseignements complémentaires (pour l'obtention du titre de Bachelor SJM)

ANNEE	SEMESTRE	MATIERE	VOLUMES HORAIRES		
			CM	TP	VOL. TOTAL COURS
Licence 1 (TC 1)	Sem. 1	Réflexion Humaine	4	9	13
		Anglais	20	19	39
		Visites d'entreprises	5	20	25
		Méthodologie	10	3	13
	Sem. 2	Réflexion Humaine	4	9	13
		Anglais	13	13	26
		Perfectionnement Microsoft Office	3	10	13
		Orientation et Carrières	2	8	10
Licence 2 (TC 2)	Sem. 1	Réflexion Humaine	4	9	13
		Anglais	20	6	26
		Géopolitique	20	5	25
		Entrepreneuriat	2	18	20
	Sem. 2	Réflexion Humaine	13	-	13
		Start Up Weekend - Management des Projets	13	47	60
		Préparation au TOEFL	10	15	25
		Business Game	5	45	50
Licence 3	Sem. 1	Réflexion Humaine	13	-	13
		Softskills	7	-	7
		Préparation au TOEFL	25	25	50
	Sem. 2	Certification Microsoft Excel	20	20	40
		Préparation TOEFL - Exam TOEFL et autres certif. Langues	25	25	50

## L1 : description des modules d'enseignements, matières et évaluations

Pour chaque module, le tableau ci-après précise les **crédits ECTS correspondants**, les éléments qui interviennent dans l'évaluation ainsi que les pondérations pour le calcul de la note finale.

### L1 - MATIERES DU GROUPE 1 (pour l'obtention du diplôme de Licence)

	1 <sup>re</sup> Année  Année universitaire 2024-2025	Crédits ECTS	% dans la note du module		
			Contrôle continu	Examen intermédiaire	Examen de fin de semestre
Semestre 1	Microéconomie I	4	20	10	70
	Introduction au droit	2	20	10	70
	Introduction à la gestion	4	30		70
	Comptabilité générale	4	20	10	70
	Economie et organisation des entreprises	3	10	20	70
	Mathématiques	3	20	10	70
	Psychologie des organisations	4	20	10	70
	Initiation à l'informatique	4	20	10	70
	Business English	2	20	10	70
	<b>TOTAL CREDITS SEM 1</b>	<b>30</b>			
Semestre 2	Mathématiques de gestion	4	10	20	70
	Introduction à l'algorithmie	3	10	20	70
	Statistiques descriptives et inductives	3	15	15	70
	Introduction à la sociologie	3	10	20	70
	Economie du développement	3	10	20	70
	Culture générale	3	30		70
	Expression écrite et orale	3	30		70
	Macroéconomie I	4	20	10	70
	Business English	2	10	20	70
	Préparation au stage	2			100
	<b>Total crédits 1<sup>re</sup> Année</b>	<b>60</b>			



Pour chaque module, le tableau ci-après précise les éléments qui interviennent dans l'évaluation ainsi que les pondérations pour le calcul de la note finale.

### L1 - MATIERES DU GROUPE 2 (pour l'obtention du titre de Bachelor)

	1 <sup>re</sup> Année	% dans la note du module		
	Année universitaire 2024-2025	Contrôle continu	Examen intermédiaire	Examen de fin de semestre
<b>Semestre 1</b>	Réflexion Humaine	50	-	50
	Anglais	30		70
	Visites d'entreprises			100
	Méthodologie	30		70
<b>Semestre 2</b>	Réflexion Humaine	50	-	50
	Anglais	30		70
	Perfectionnement Microsoft Office	30		70
	Orientation et Carrières			100

### L2 - MATIERES DU GROUPE 1 (pour l'obtention du diplôme de Licence)

	2 <sup>ème</sup> Année	Crédits ECTS	% dans la note du module		
	Année universitaire 2024-2025		Contrôle continu	Examen intermédiaire	Examen de fin de semestre
<b>Semestre 1</b>	Comptabilité analytique	4	20	10	70
	Comptabilité des sociétés	4	10	20	70
	Microéconomie II	4	20	10	70
	Introduction au marketing	2	15	15	70
	Introduction à la gestion des ressources humaines	2	15	15	70
	Economie monétaire	2	10	20	70
	Communication et expression II	2	20	10	70

	Mathématiques financières	2	20	10	70
	Droit des contrats	2	15	15	70
	Droit commercial	2	20	10	70
	Gestion des bases de données	2	15	15	70
	Anglais	2	15	15	70
	<b>TOTAL CREDITS SEM 1</b>	<b>30</b>			
<b>Semestre 2</b>	Initiation à la fiscalité	4	15	15	70
	Introduction à l'analyse financière	4	10	20	70
	Mathématiques financières	3	10	20	70
	Statistiques et probabilités	3	15	15	70
	Droit des affaires	2	15	15	70
	Macroéconomie II	4	30		70
	Apprentissage Sage Saari	3	15	15	70
	Pratique d'Excel	3	15	15	70
	Anglais	2	15	15	70
	Préparation au stage commercial	2			100
	<b>TOTAL CREDITS SEM 2</b>	<b>30</b>			
	<b>Total crédits 2ème Année</b>	<b>60</b>			

## L2 - MATIERES DU GROUPE 2 (pour l'obtention du titre de Bachelor)

	<b>2<sup>ème</sup> Année</b>	<b>% dans la note du module</b>		
		<b>Année universitaire 2024-2025</b>	<b>Contrôle continu</b>	<b>Examen intermédiaire</b>
<b>Semestre 1</b>	Réflexion Humaine	30		70
	Anglais	30		70
	Géopolitique	30		70
	Entrepreneuriat	30		70
<b>Semestre 2</b>	Réflexion Humaine	30		70
	Préparation au TOEFL et autres certifications en langues			100
	Startup Weekend / Management des Projets			100
	Business Game			100

### L3 MKT COM - MATIERES DU GROUPE 1 (pour l'obtention du diplôme de Licence)

	L3 MKT COM  Année universitaire 2024-2025	Crédits ECTS	% dans la note du module		
			Contrôle continu	Examen intermédiaire	Examen de fin de semestre
Semestre 1	Techniques d'études de marché	4	15	15	70
	Gestion des points de vente	4	15	15	70
	Plan marketing	4	15	15	70
	Négociation commerciale	4	15	15	70
	Plan de communication et synthèse	4	15	15	70
	Commerce international	4	15	15	70
	Statistiques approfondies	3	15	15	70
	Business English	3	15	15	70
	<b>TOTAL CREDITS SEM 1</b>	<b>30</b>			
Semestre 2	Gestion des équipes commerciales	4	15	15	70
	e-marketing	4	15	15	70
	Customer Relationship Management (CRM)	4	15	15	70
	Comptabilité analytique approfondie	4	15	15	70
	Gestion des stocks et des approvisionnements	4	15	15	70
	Introduction à l'éthique des affaires	3	15	15	70
	Techniques de communication média	3	15	15	70
	Droit pénal des affaires	2	15	15	70
	Préparation au stage de fin de cycle	2	15	15	70
	<b>Total crédits 1<sup>re</sup> Année</b>	<b>60</b>			

### L3 MKT COM - MATIERES DU GROUPE 2 (pour l'obtention du titre de Bachelor)

	3ème Année MKT COM  Année universitaire 2024-2025	% dans la note du module		
		Contrôle continu	Examen intermédiaire	Examen de fin de semestre
Semestre 1	Réflexion Humaine	30		70
	Softskills			100
	Préparation Toefl			100
Semestre 2	Certification Microsoft Excel			100
	Préparation Toefl - Exam Toefl			100

### L3 MGT FIN - MATIERES DU GROUPE 1 (pour l'obtention du diplôme de Licence)

	L3 MGT FIN		% dans la note du module		
	Année universitaire 2024-2025		Contrôle continu	Examen intermédiaire	Examen de fin de semestre
		Crédits ECTS			
Semestre 1	Introduction à la fiscalité d'entreprise	3	15	15	70
	Comptabilité approfondie	4	15	15	70
	Contrôle de gestion	3	15	15	70
	Evaluation de l'entreprise	3	15	15	70
	Gestion de la trésorerie	3	15	15	70
	Analyse financière	3	15	15	70
	Introduction aux marchés financiers	3	15	15	70
	Introduction au management	2	15	15	70
	Mondialisation et problèmes économiques	2	15	15	70
	Droit fiscal	2	15	15	70
	Business English	2	15	15	70
	<b>TOTAL CREDITS SEM 1</b>		<b>30</b>		
Semestre 2	Politique financière/Finance d'entreprise	4	15	15	70
	Diagnostic financier	3	15	15	70
	Marchés financiers	3	15	15	70
	Montage économique et financier d'un projet	3	15	15	70
	Pilotage et suivi d'un projet	3	15	15	70
	Gestion des coûts	2	15	15	70
	Création d'entreprise	2	15	15	70
	Recherche opérationnelle	2	15	15	70
	Droit des affaires	2	15	15	70
	Droit des contrats	2	15	15	70
	Excel et gestion des bases de données	2	15	15	70
	Préparation au stage commercial de fin de cycle	2	15	15	70
	<b>Total crédits 1<sup>re</sup> Année</b>		<b>60</b>		

### L3 MGT FIN - MATIERES DU GROUPE 2 (pour l'obtention du titre de Bachelor)

	3ème Année		% dans la note du module		
	Année universitaire 2024-2025		Contrôle continu	Examen intermédiaire	Examen de fin de semestre
Semestre 1	Réflexion Humaine	30			70
	Softskills				100
	Préparation Toefl				100
Semestre 2	Certification Microsoft Excel				100
	Préparation Toefl - Exam Toefl				100

### L3 TQ - MATIERES DU GROUPE 1 (pour l'obtention du diplôme de Licence)

	3ème Année TQ	Crédits ECTS	% dans la note du module		
	Année universitaire 2024-2025		Contrôle continu	Examen intermédiaire	Examen de fin de semestre
<b>Semestre 1</b>	Base de données avancées : conception et optimisation	4	15	15	70
	Pratique des bases de données sur SGBD	4	15	15	70
	Algorithme et programmation Python	3	15	15	70
	Pratique de l'analyse des données sur logiciels	3	15	15	70
	Analyse des données et économétrie	3	15	15	70
	Probabilités et statistiques	3	15	15	70
	Outils mathématiques discrètes	2	15	15	70
	Mathématiques : Analyse	2	15	15	70
	Mathématiques : Algèbre	2	15	15	70
	Systèmes et technologie de l'information	2	15	15	70
	Business English	2	15	15	70
		<b>TOTAL CREDITS SEM 1</b>	<b>30</b>		
<b>Semestre 2</b>	Introduction aux Big Data	4	15	15	70
	Datamining	3	15	15	70
	Entrepôt des données	2	15	15	70
	Introduction à l'intelligence artificielle	3	15	15	70
	Modélisation et aide à la décision	3	15	15	70
	Modélisation et optimisation	3	15	15	70
	Gestion et analyse stratégique des organisations	2	15	15	70
	Développement durable et gestion des organisations	2	15	15	70
	Opérations et logistique	2	15	15	70
	Ethique des affaires	2	15	15	70
	Projet de fin d'études en business analytics	2	15	15	70
	Préparation au stage professionnel de fin de cycle	2	15	15	70
		<b>Total crédits 1<sup>re</sup> Année</b>	<b>60</b>		

### L3 TQ - MATIERES DU GROUPE 2 (pour l'obtention du titre de Bachelor)

	3ème Année	% dans la note du module		
	Année universitaire 2024-2025	Contrôle continu	Examen intermédiaire	Examen de fin de semestre
<b>Semestre</b>	Réflexion Humaine	30		70
	Softskills			100
	Préparation Toefl			100
<b>Semestre</b>	Certification Microsoft Excel			100
	Préparation Toefl - Exam Toefl			100

## 4 - Suivi des études

### 4. 1 – Contrôle des connaissances

#### 4. 1. 1. – Généralités

Dans une UE standard, le contrôle des connaissances peut comporter :

- Des contrôles continus (CC)
- Un examen intermédiaire (ou « Médian ») (EI)
- Un examen semestriel (ES)
- Des évaluations de TP, TD
- Le cas échéant un examen semestriel de rattrapage (ER)
- Un Projet
- Un Rapport (avec ou sans Soutenance)

Les contrôles des connaissances de chaque UE reflètent clairement les compétences à acquérir dans l'UE. Ces modalités sont proposées par le responsable de l'ECUE et validées par le Responsable Académique et des Etudes du 1<sup>er</sup> Cycle de SJM.

### 4.1 – Objectifs des évaluations

**Pour les étudiants :** être informés sur leur niveau le plus régulièrement possible. Il s'agit ici d'évaluation formative. Cette information est essentielle pour permettre à chaque étudiant de se situer par rapport à ses objectifs et d'imaginer les mesures à prendre en conséquence : travail supplémentaire, demande de conseils, etc. L'apprentissage d'une telle démarche, dans cet état d'esprit, est aussi une excellente préparation à la vie d'entreprise où l'on doit savoir trouver dans les difficultés rencontrées et les résultats non atteints les meilleures occasions de progresser et de se renforcer.

**Pour l'École :** bien connaître ses étudiants afin de pouvoir les conseiller utilement et prendre certaines décisions d'orientation en cas de réelles difficultés. L'évaluation permet de mesurer l'écart entre l'objectif proposé par l'École aux étudiants et le résultat atteint. Elle permet aussi de garantir la qualité de la formation et du niveau de compétences atteint par un jeune diplômé SJM auprès des entreprises qui vont le recruter. Cette information doit également amener l'École à détecter d'éventuelles difficultés dans le déroulement de l'enseignement afin de pouvoir y remédier rapidement.

**Pour notre Tutelle et nos partenaires académiques :** être informés sur le niveau des étudiants, et sur la façon dont ils sont appréciés, de façon transparente et lisible par toutes les institutions, afin de faciliter les séjours internationaux de nos étudiants et de favoriser en retour l'accueil par SJM d'étudiants étrangers.

Présentée à travers ce triple objectif, l'évaluation apparaît comme l'indispensable dispositif de régulation permanente, présent à tous les niveaux du processus pédagogique afin de permettre en permanence à l'étudiant de s'adapter et de progresser.

Cette présentation marque aussi notre volonté d'appeler nos étudiants à un comportement responsable lors des différentes situations d'évaluation qui leur sont proposées afin de ne pas fausser la fiabilité des informations qui en résultent. Les procédures d'évaluation et les règles qui sont présentées dans les pages suivantes doivent être comprises dans cet esprit.

## 4.2 - Types d'évaluations

Pour chaque enseignement, il existe différentes formes d'évaluations qui peuvent être utilisées ou non selon la nature et le déroulement du cours.

**Les Contrôles Continus (C.C.)** peuvent être écrits ou oraux, individuels ou collectifs. Ils permettent de contrôler en continu le processus d'assimilation et de compréhension des connaissances.

**Les Examens Intermédiaires ou « médians » (EI)** permettent de tester l'acquisition des connaissances de base. Le calendrier précis de ce type d'évaluation est diffusé au début de chaque semestre.

**Les Examens de fin de Semestre (ES) lors de la « Session Normale » (SN)** permettent de contrôler l'assimilation et la compréhension de l'ensemble des connaissances et compétences nécessaires pour maîtriser une matière donnée.

**Les Examens de Rattrapage (ER) lors de la « Session de Rattrapages » (SR)** permettent de valider les ECUE n'ayant pas été validées lors de la session normale des examens. Leur note remplace pour le calcul de la validation de l'ECUE la note précédente de l'ES de la SN.

Les modalités d'évaluation sont aussi présentées par les professeurs lors de la première séance de chaque enseignement.

Une activité (Start Up Weekend, Business Game, sessions diverses,...) académique et obligatoire peut aussi être évaluée à 100% lors de sa tenue.

### 4. 2. 1. – Planning des contrôles de connaissances

Un planning annuel ou semestriel est conçu et communiqué en début d'année académique et de semestre.

### 4. 2. 2. – Gestion des notes

Les notes des ES tout comme des ER valent pour 70% de la note de l'ECUE. Ils sont toujours sous la forme d'un écrit individuel de 3h00.

Le reste des 30% de chaque ECUE se ventile entre EI et CC (contenant éventuellement les évaluations des TP et TD, Projet et Rapport avec ou sans soutenance).

L'EI est toujours sous la forme d'un écrit individuel de 2h00.

Le Responsable des Etudes du Cycle a la charge d'organiser les examens et de publier les notes. Outre les notes des CC, seuls les EI permettent la contestation des notes. Celle-ci se fera auprès du responsable des Etudes avec ces 2 étapes éventuelles, chacune initiée par une demande écrite de l'étudiant : 1. La consultation de la copie. 2. La revendication argumentée de révision de la note.

### 4. 2. 3. – validation des crédits d'une UE

L'unité ultime d'attribution finale des crédits est l'UE.

Chaque ECUE valide ses crédits par une moyenne pondérée de ses évaluations semestrielles appartenant à l'intervalle [10,00 ; 20]. Apparaît alors à côté de la moyenne la mention CA (Crédits Attribués).

Tout ECUE ayant une note appartenant à l'intervalle [0 ; 9,99] se voit toujours systématiquement renvoyé à un examen de rattrapage (ER).

Si la note de l'ES reste dans le dossier de l'étudiant, la note de l'ER remplace celle de l'ES pour le calcul d'une nouvelle moyenne pondérée après rattrapage (MR), calculée avec ER pour 70% et les précédentes notes des 30% obtenues dans le semestre (CC et EI principalement).

Si la MR appartient à l'intervalle [10,00 ; 20,00] l'ECUE se voit validée ses crédits correspondants à cette ECUE.

Après Session de Rattrapages un jury de validation des résultats académiques du semestre concerné se tient. Dans ce cadre, il peut décider (chaque Jury étant souverain) que chaque UE peut avoir ses crédits validés « par compensation » (CPC). Cela se fera lorsque ces 2 conditions sont réunies dans l'UE concernée : la moyenne de l'UE calculée comme moyenne pondérée par les crédits de chaque MR des ECUE lui appartenant appartient à l'intervalle [10,00 ; 20,00] ET aucune MR des ECUE de l'UE en question appartient à l'intervalle [0,00 ; 6,99]. Si la compensation s'applique le sigle MPC apparaîtra à la fois à côté de la MR compensée et de la moyenne de l'UE. Tous les crédits de l'UE seront alors validés.

Si la règle de la compensation ne s'applique pas, les crédits de l'ECUE ne seront pas validés et elle devra être réévaluée l'année suivante pour pouvoir être sur les mêmes règles que ci-dessus avoir ou pas ses crédits validés.

#### 4. 2. 4. – Session de rattrapage

Dans le cas où l'étudiant ne capitalise pas tous ses ECUE du semestre, il devra se présenter à une session de rattrapage qui aura lieu après les examens semestriels selon le calendrier académique. Il est toutefois interdit de passer le rattrapage pour une ECUE aux crédits déjà capitalisés.

### 4.3 - Conditions d'examen

#### 4.3.1 - Entrée et sortie lors d'un examen

Aucun étudiant ne peut être admis dans la salle d'examen plus d'une demi-heure après le début d'un examen de fin de semestre et de rattrapage, ou plus d'un quart d'heure après le début d'un examen intermédiaire. Pour les autres types de contrôles, les retards sont laissés à l'appréciation des enseignants.

Aucune sortie n'est autorisée pendant la première demi-heure quelle que soit la nature et la durée de l'épreuve et peut être interdite durant toute la durée de l'épreuve.

Toute sortie de la salle d'examen est considérée comme définitive et la copie doit être rendue et ne sera pas récupérée (sinon la note sera égale à 0/20).

#### 4.3.2 - Matériel autorisé

Seuls peuvent être conservés à portée de l'étudiant les matériels et documents expressément autorisés dans les conditions de l'épreuve et précisés par les surveillants ou professeurs au début des examens.

#### 4.3.3 – Notation

##### **Conseil de Classe et notes**

Le Conseil de Classe se tiendra à la fin de chaque semestre pour statuer sur le travail de chaque classe et émettre un avis d'ensemble.

Il est composé du Directeur de SJM ou de son représentant, du Directeur Académique du cycle, d'enseignants du cycle, de représentants des établissements partenaires du cycle (si possible).



Toutes les notes obtenues sont ramenées à la moyenne sur 20 pour l'appréciation générale du travail de chaque étudiant.

#### **Consultation des copies des seuls examens intermédiaires (médiants)**

L'étudiant a le droit de se rapprocher de son Responsable Académique et des Etudes de son Cycle pour consulter sa copie d'examen médian (EI) selon les modalités mentionnées dans la section « COMMUNICATION » ci-dessus. Au moment de la consultation il peut remplir un billet de « Revendication » ce qui impliquera la révision par l'enseignant de la copie. En cas de modification, l'enseignant devra corriger et renoter la copie et signer sa correction, tout comme le bordereau de relevé des notes de l'épreuve. Le Responsable Académique et des Etudes du Cycle est responsable du processus et garant de sa probité. Il montrera la copie corrigée à l'étudiant.

#### 4.3.4 – Note et fraude

En cas de fraude, l'étudiant est sanctionné par la note zéro dans la matière concernée et sera traduit devant le Conseil de Discipline.

Seront considéré comme fraudes les faits suivants :

L'échange de tout support papier (feuille de composition, brouillons, sujets d'examens...).

Toute forme de communication : verbale ou non verbale, avec support ou pas.

#### **Sont Interdits :**

- Le fait de laisser son matériel de composition (brouillon, calculatrices, stylo, équerre...) en sortant salle si des étudiants sont encore en train de composer.
- Les feuilles de composition autres que celles distribuées par SJM
- Les feuilles de brouillon autres que celles distribuées par SJM
- La non inscription de ses noms, prénoms et numéro de table sur le brouillon fourni par SJM
- La communication écrite et/ou orale entre candidats
- La détention de documents même sans rapport avec l'épreuve en cours.
- Le port de matériel électronique autre que les calculatrices.
- Les écritures disproportionnées sur le brouillon du candidat incitant à la tricherie.

#### 4.3.5 - Fin d'un examen

Toute copie non remise à un surveillant à la fin du temps imparti pour l'évaluation aura une note égale à 0/20.

#### 4.3.6 – Discipline lors des examens

##### **Insolence**

- Tous les membres du personnel méritent considération et respect. Tout acte d'insolence est proscrit.
- Les actes d'insolence ci-dessus mentionnés seront constatés et portés dans le procès-verbal par les surveillants de la salle. L'administration prendra les mesures disciplinaires qui s'imposent.
- Face à un acte d'insubordination ou d'insolence avéré, l'étudiant sera exclu de la salle de composition pour une durée allant de 5 à 15 minutes maximum selon l'appréciation du coordonnateur.

##### **Autres dispositions**

- Le candidat devra éteindre son téléphone et le ranger dans son sac. Tout téléphone sonnant ou vibrant en salle sera confisqué pour une durée de 05 jours entiers consécutifs après avis de la direction.
- Les écritures sur le brouillon du candidat doivent être de taille normale et non de taille disproportionnée incitant à la tricherie.
- Le candidat devra obligatoirement marquer son nom sur son brouillon, le non-respect de cette règle sera assimilé à un cas de fraude.
- Lorsqu'un candidat aura terminé une épreuve il devra systématiquement sortir avec tout son matériel de composition.
- Tout candidat ayant fini son épreuve devra s'éloigner des salles de composition afin de permettre aux autres étudiants de composer dans le calme et la sérénité.

- L'administration pourra engager selon son choix des fouilles inopinées pendant le déroulement de l'épreuve.
- Tout étudiant devra être disposé à une fouille systématique au début de toute épreuve et durant l'épreuve si le surveillant l'estime nécessaire.
- L'échange de matériel de matériel (règles, équerres, calculatrice...) est strictement interdit au cours de l'épreuve.
- D'autres indications verbales pourront être données à tout moment et selon les circonstances.

#### 4.3.7 – Citations des ressources utilisées

Au cours des travaux et pour tous leurs livrables les étudiants de SJM s'engagent à ne pas plagier.

Ainsi, systématiquement, ils devront lorsque cela est le cas :

- faire des citations explicites des travaux déjà existants, selon les règles méthodologiques universitaires appropriées ;
- indiquer selon les mêmes règles méthodologiques les sources bibliographiques utilisées.

En cas de plagiat, le responsable de l'ECUE concerné décidera de la marche à suivre. Si le travail concerne l'un des stages demandés par SJM, le Jury d'évaluation du stage de l'étudiant concerné aura la décision finale. Ainsi d'étudiant peut :

- Être autorisé à soumettre un nouveau travail. Dans ce cas, le travail initial n'est pas noté.
- Ne pas être autorisé à soumettre un nouveau travail. Dans ce cas, il peut se voir attribuer
  - Une note de 0/20 ;
  - Une pénalité sur la note obtenue après évaluation du travail soumis.

## 5 - Conditions de poursuite des études

### 5.1 - Jury de passage

Lorsque les étudiants ont achevé leurs examens de fin d'année académique, leurs résultats sont étudiés lors d'un premier jury de passage. Un second jury est organisé si une deuxième session d'examen de rattrapage a été imposée par le premier jury.

Les membres des jurys de passage sont selon les dispositions de l'Université de Yaoundé II – Soa.

Pour être validées, les délibérations doivent comporter la présence d'au moins :

- le Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université Yaoundé II - Soa ou son représentant, président du jury,
- Le Promoteur de l'IPES ou son représentant,
- le Doyen du corps professoral ou son représentant,
- le Directeur des Etudes et Académique du 1<sup>er</sup> cycle, ou son représentant,
- au moins un professeur par UE du semestre / de l'année en délibération.

Sur la base d'anonymat des étudiants examinés et à l'issue de la phase d'audience, le jury délibère et vote. En cas de partage des voix, le président du jury exerce une voix prépondérante au sein de ces jurys.

### 5.2 - Passage de 1<sup>re</sup> année en 2<sup>e</sup> année

Pour passer en 2<sup>e</sup> année, il faut obtenir l'ensemble des trente crédits ECTS par semestre répartis entre différents modules d'enseignement, soit 60 crédits pour l'année ; les crédits d'un module sont acquis si l'étudiant obtient une note supérieure ou égale à 10/20 à ce module.

Le jury examine chaque dossier individuel et prononce l'une des décisions suivantes :

- **passage dans l'année supérieure** ; le jury peut être amené à attribuer des crédits-jury selon des critères (tel que le nombre de modules ou de crédits ECTS déjà obtenus dans la même UE) qui doivent être précisés dans le procès-verbal dudit jury
- **passage d'une seconde session d'examens dite « de rattrapages »** (le jury de passage fixe les épreuves à présenter pour chacun des étudiants dans ce cas)

A la suite de la seconde session d'examens « de rattrapages », le jury prononcera l'une des décisions suivantes :

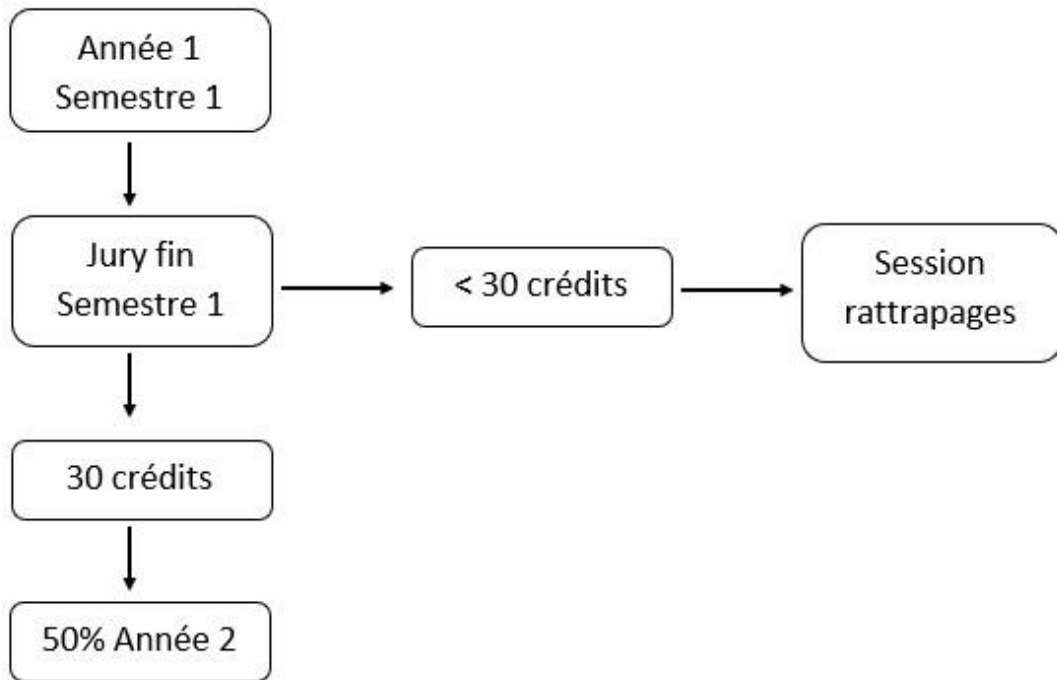
- **Passage dans l'année supérieure** ; le jury peut être amené à attribuer des crédits-jury selon des critères (tel que le nombre de modules ou de crédits ECTS déjà obtenus dans la même UE) qui doivent être précisés dans le procès-verbal dudit jury
- **Chevauchement**, s'il s'avère que l'étudiant en cause, bien que n'ayant pas obtenu le niveau permettant le passage en année supérieure, mérite au regard de son dossier examiné par le jury, de poursuivre ses études à SJM en 2<sup>ème</sup> année, tout en ayant à repasser lors de cette 2<sup>ème</sup> année les crédits de la 1<sup>ère</sup> année non validés. Ce cas peut être étudié que pour un étudiant ayant obtenu au moins 48 crédits sur les 60 nécessaires pour le passage en 2<sup>ème</sup> année.
- **Redoublement**, s'il s'avère que l'étudiant en cause n'a pas atteint le niveau requis de passage en année supérieure, ses crédits obtenus étant en fin des sessions d'examens < 48.

**La Direction du programme 1<sup>er</sup> cycle attire l'attention des étudiants sur les informations suivantes :**

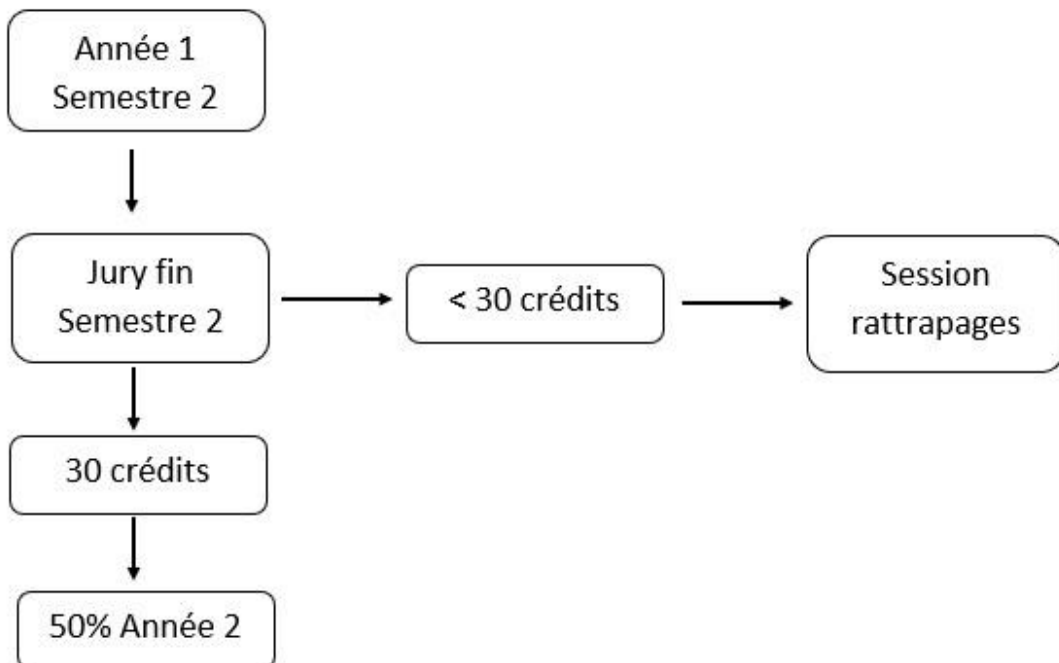
- **Le Chevauchement, mesure d'exception, s'il permet le passage en 2<sup>ème</sup> année, impose à l'étudiant de valider ses crédits manquants lors de cette même 2<sup>ème</sup> année,**
- **Le Redoublement impose à l'étudiant de reprendre au moins les enseignements et les évaluations semestrielles des modules dont il n'a pas validé les crédits l'année précédente.**

L'arborescence ci-après décrit le processus de décision des jurys de passage :

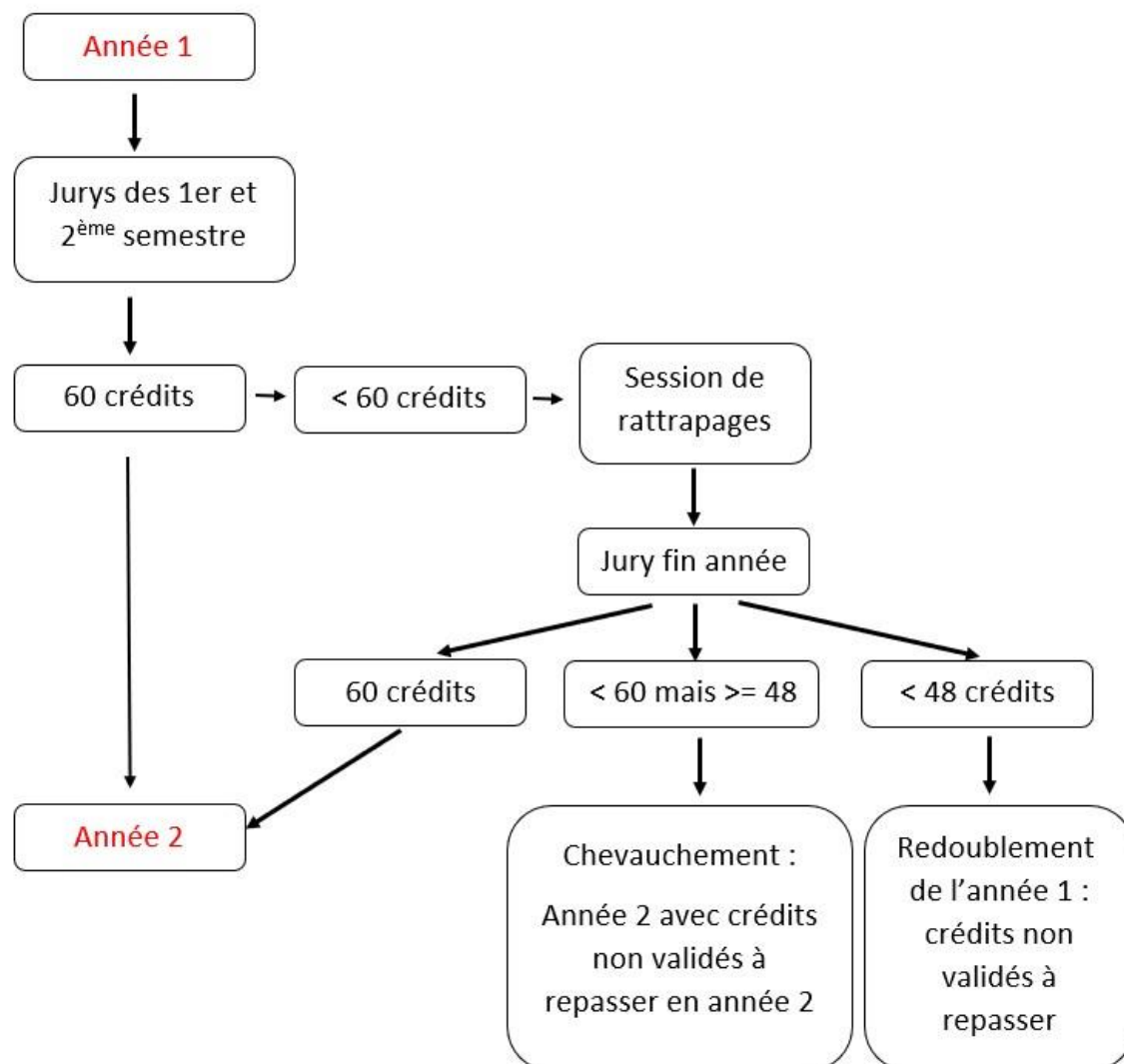
**ANNEE 1 – SEMESTRE 1**



**ANNEE 1 – SEMESTRE 2**



## RECAPITULATIF PASSAGE ANNEE 1 -> ANNEE 2



### 5.3 - Passage de 2<sup>e</sup> année en 3<sup>e</sup> année

Pour passer en troisième année, il faut :

- obtenir l'ensemble des soixante crédits ECTS répartis entre les différents modules d'enseignement de l'année 1 ; les crédits d'un module sont acquis si l'étudiant obtient une note supérieure ou égale à 10/20 à ce module,
- obtenir l'ensemble des soixante crédits ECTS répartis entre les différents modules d'enseignement de l'année 2 ; les crédits d'un module sont acquis si l'étudiant obtient une note supérieure ou égale à 10/20 à ce module,

Le jury examine chaque dossier individuel et prononce l'une des décisions suivantes :

- **passage en 3<sup>e</sup> année ;**
  - o le jury peut être amené à attribuer pour la 2<sup>ème</sup> année des crédits-jury selon des critères (tel que le nombre de modules ou de crédits ECTS déjà obtenus dans une même UE) qui doivent être précisés dans le procès-verbal dudit jury,
  - o le jury examine la validation des éventuels crédits ECTS de la 1<sup>ère</sup> année restant à valider lors de la 2<sup>ème</sup> année (cas de chevauchement),
- **passage d'une session d'examens de rattrapage** pour les ECUE de 2<sup>ème</sup> année (le jury de passage fixe les épreuves à présenter).

A la suite des examens de rattrapage, le jury prononcera l'une des décisions suivantes :

- **passage en 3<sup>e</sup> année** ; le jury peut être amené à attribuer des crédits-jury selon des critères (tel que le nombre de modules ou de crédits ECTS déjà obtenus dans une même UE) qui doivent être précisés dans le procès-verbal dudit jury,
- **redoublement**, s'il s'avère que l'étudiant en cause n'a pas obtenu ses 60 crédits des UE de 2<sup>ème</sup> année, pour qu'ils les obtienne lors d'une nouvelle année,

**La Direction du programme 1<sup>er</sup> cycle attire l'attention des étudiants sur les informations suivantes :**

- **Ne peuvent passer en 3<sup>ème</sup> année que les étudiants ayant obtenus la totalité de leurs 120 crédits des UE des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année,**
- **Le « chevauchement » n'est admis que de la 1<sup>ère</sup> vers la 2<sup>ème</sup> année,**
- **Ce sont les notes obtenues avant la deuxième session des examens de rattrapages qui seront prises en compte pour le classement permettant l'éventuelle attribution des places en Masters dans les universités étrangères partenaires, si demande de mobilité vers nos partenaires.**

**Orientation des étudiants dans la filière de L3 :**

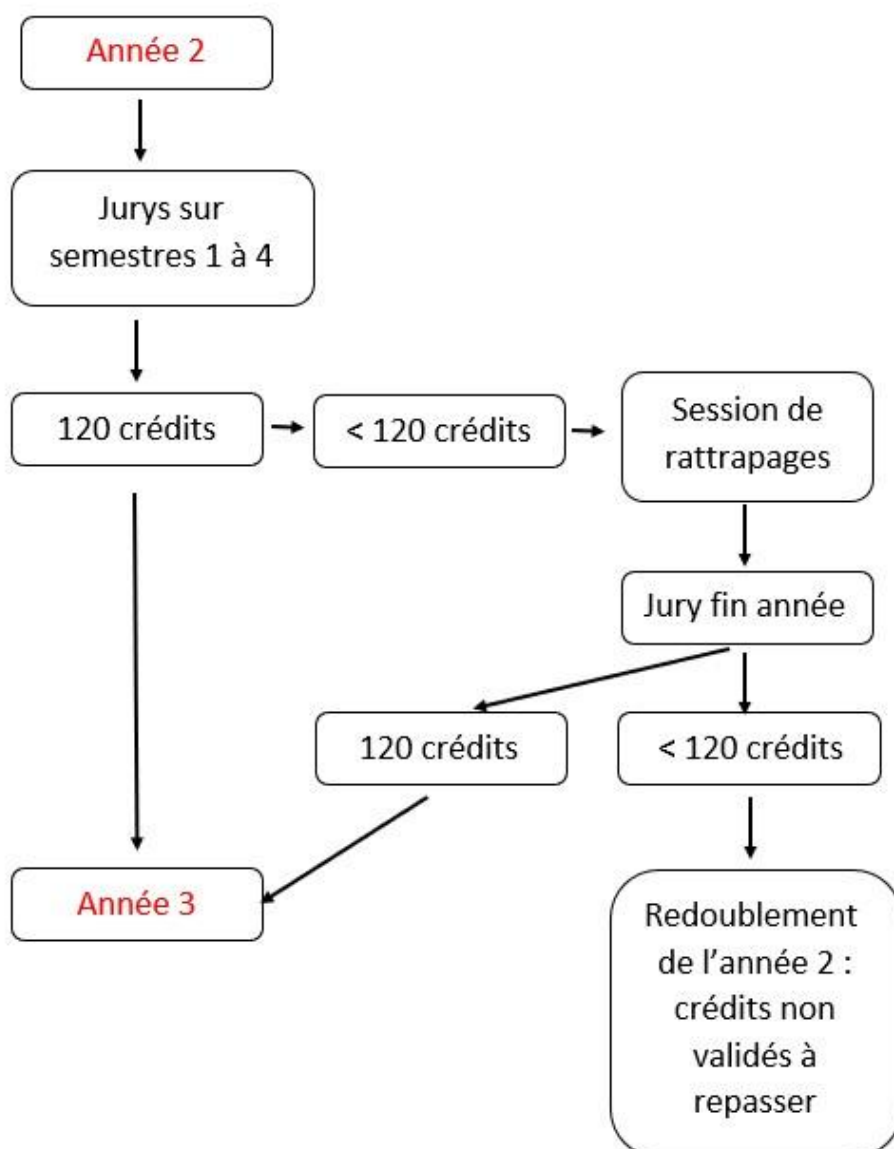
Chaque étudiant(e) est convoqué(e) à des entretiens individuels puis à des rencontres avec des jurys d'orientation tout au long de l'année, selon un processus établi mis en place par l'école.

Au regard de ses capacités, motivations et de ses notes depuis sa présence à SJM, une orientation dans telle ou telle filière lui est fortement conseillée. Cette orientation conseillée par l'école est à prendre sérieusement en compte. En cas d'orientation vers une autre filière que celle conseillée par SJM, l'étudiant(e) et son parents devront remplir un formulaire qui les rend responsable de leurs choix, dégageant SJM de sa responsabilité d'orientation à ce niveau.

Un(e) étudiant(e) admis(e) en Master / MSc à SJM peut, à titre exceptionnel, faire appel auprès de la Direction académique du 2<sup>d</sup> Cycle pour changer son orientation de filière.

L'arborescence ci-après décrit le **processus de décision des jurys de passage** :

## RECAPITULATIF PASSAGE ANNEE 2 -> ANNEE 3



### 5.4 - Passage de 3<sup>e</sup> année en programme Master

Pour passer en Programme Master, il faut :

- obtenir les 180 crédits ECTS du 1<sup>er</sup> cycle SJM répartis entre différents modules d'enseignement ; les crédits d'un module sont acquis si l'étudiant obtient une note supérieure ou égale à 10/20 à chaque module,
- Avoir validé les stages obligatoires de première, deuxième année et troisième année en obtenant une moyenne supérieure ou égale à 12/20 aux évaluations les concernant.

**Le jury examine chaque dossier individuel et prononce l'une des décisions suivantes :**

- **passage en Programme Master** : le jury peut être amené à attribuer des crédits-jury selon des critères (tel que le nombre de modules ou de crédits ECTS déjà obtenus dans la même UE) qui doivent être précisés dans le procès-verbal dudit jury,

- **passage d'une session d'examens de rattrapage** (le jury de passage fixe les épreuves à présenter).

A la suite des examens de rattrapage, le jury prononcera l'une des décisions suivantes :

- **passage en programme Master** ; le jury peut être amené à attribuer des crédits-jury selon des critères (tel que le nombre de modules ou de crédits déjà obtenus) qui doivent être précisés dans le procès-verbal dudit jury,
- **redoublement**, s'il s'avère que l'étudiant en cause n'a pas obtenu les 180 crédits pour l'obtention de la Licence. Il devra reprendre les cours et repasser les examens des ECUE aux crédits manquants.

**La Direction du programme 1<sup>er</sup> cycle attire l'attention des étudiants sur les informations suivantes :**

- **Le 180 crédits des 3 années sont nécessaires pour la délivrance du Diplôme de Licence, avec la validation des stages obligatoires,**
- **Ce sont les notes obtenues avant la session d'examen de rattrapage qui seront prises en compte pour le classement permettant l'attribution des places en Masters dans les universités / écoles étrangères partenaires, si demande de mobilité vers nos partenaires.**

### 5.5 – Obtention du Titre de Bachelor

La délivrance du Titre privé de Bachelor remis par SJM est soumise à l'obtention du diplôme de Licence et

- à la validation de toutes les matières des Groupes 2 pour les 3 années du Cycle de Licence avec une moyenne sur l'ensemble de ces Groupes 2 pour les 6 semestres du Cycle  $\geq 10,00/20$ , sans rattrapage
- Une validation de chaque stage académique du 1<sup>er</sup> Cycle (hors cours de « Préparation au stage », crédités pour la Licence), c'est-à-dire : rapport / soutenance si c'est le cas, à un minimum de 12,00/20
- Une note au TOEFL ITP B2 d'au moins 453 / 657 points

### 5.6 – Mobilités post Licences / Bachelors dans nos Ecoles Partenaires

Du fait de ses partenariats à l'international avec des Ecoles de Management et Universités étrangères, la possibilité de mobilités post Licence / Bachelor est ouverte aux étudiants en faisant expressément la demande en temps opportun. Cette demande est soumise à l'obtention du Bachelor et réservée aux meilleurs étudiants.

Cette demande doit être formulée par écrit par les parents / tuteurs légaux et une lettre de motivations de l'étudiant **en tout début de 3<sup>ème</sup> année, après inscription.**

Une étude du dossier académique et disciplinaire de l'étudiant sera menée, conjointement à celui d'un dossier rempli par l'intéressé (Parents / Tuteur légal si mineur) en vue d'un rapprochement avec l'Ecole / Université partenaire envisagée.

Un avis – sous réserve de la validation de la 3<sup>ème</sup> année – sera remis à l'étudiant et ses parents / tuteurs légaux fin du 1<sup>er</sup> semestre de L3 pour qu'ils puissent débiter de leur côté le processus d'admission propre à chaque école partenaire, puis celui administratif de mobilité requis (visa...).



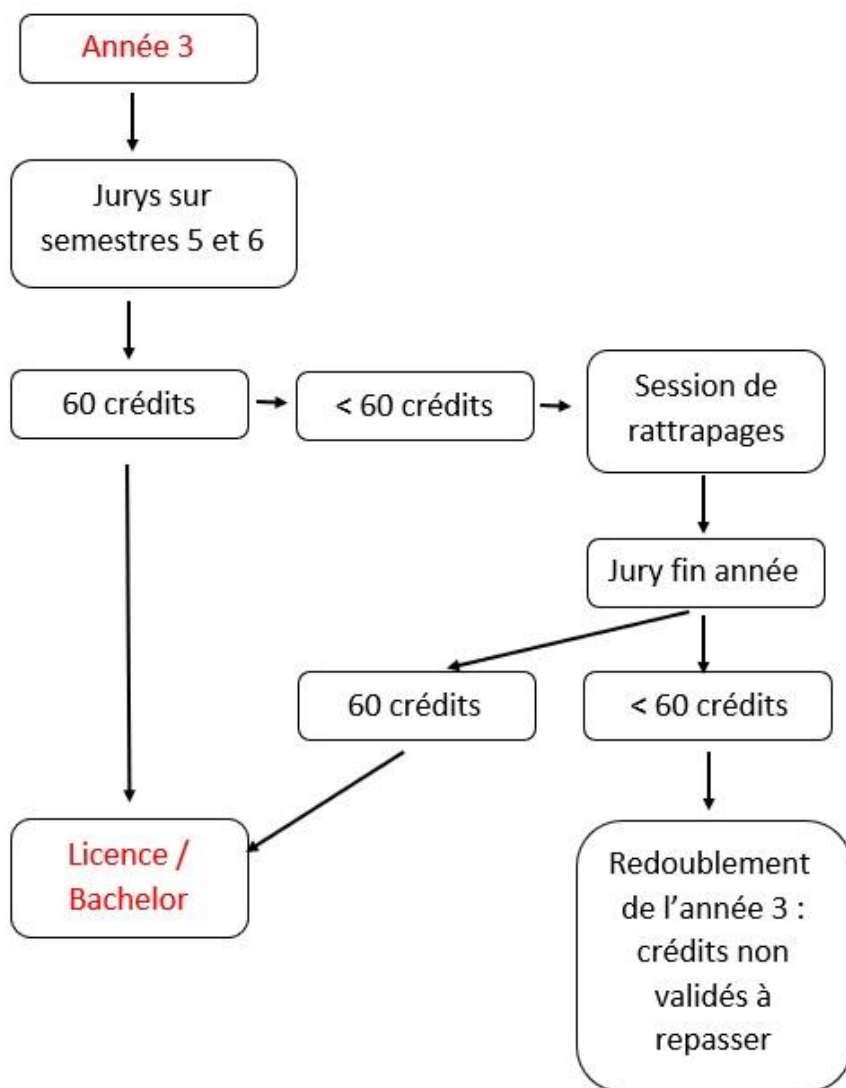
Saint Jean Management transmettra le dossier académique de l'étudiant à l'Ecole / Université partenaire, l'étudiant (et sa famille) étant alors, si admis par l'Ecole / Université partenaire, « accompagné » par les services de l'Université Saint Jean pour sa mobilité.

Pour les mobilités hors Ecoles Partenaires Saint Jean School of Management assistera uniquement sous forme de conseils l'étudiant et sa famille sur telle ou telle école et formation.

La mobilité accompagnée présente également à l'étudiant(e) sélectionné(e), entre autres choses, des avantages financiers sur les frais d'admission et de scolarités.

L'arborescence ci-dessous décrit le processus de décision des jurys de validation de la 3<sup>ème</sup> année :

**RECAPITULATIF VALIDATION 3<sup>ème</sup> ANNEE (Diplôme de Licence / Titre de Bachelor)**



Les diplômes de Licence et le titre de Bachelor sont délivrés pour l'obtention des 180 crédits des années 1, 2 et 3.

## 6 - Respect des obligations de travail

Il est attendu de la part des étudiants une véritable implication dans le travail attendu. Toute insuffisance de travail ne satisfaisant pas cette attente peut faire l'objet d'une sanction académique.

### 6.1 - Insuffisance ou absence de travail en T.D.

Tout étudiant n'ayant pas réalisé les travaux ou apporté le matériel requis pour les séances de T.D. auxquelles il participe s'expose à une sanction académique.

Les professeurs constatant une insuffisance ou une absence de travail doivent signaler celle-ci à la Direction de programme/des études qui prendra les mesures nécessaires.

Si l'insuffisance ou l'absence de travail risque fortement de nuire au bon déroulement d'une séance, les professeurs ont la faculté d'exclure l'étudiant concerné et doivent également signaler l'exclusion à la Direction de programme/des études qui prendra les mesures nécessaires.

La sanction académique à laquelle s'exposent les étudiants concernés est la suivante : **déduction par infraction de 0,50 / 20 de la note du Contrôle Continu / Examen Intermédiaire du module concerné par l'insuffisance ou l'absence de travail.**

### 6.2 - Remise des travaux

Tout retard dans la remise des travaux individuels ou collectifs rendus sous format électronique ou papier entraîne une sanction définie par le responsable de l'enseignement concerné.

Dans ce cadre il est fortement recommandé aux étudiants d'anticiper la réalisation et la remise de leurs travaux et de se prémunir d'éventuels désagréments techniques comme des surcharges de serveurs informatiques ou d'imprimantes.

### 6.3 - Changement de groupe de travaux dirigés

**Tout changement de groupe à titre occasionnel ou définitif ne peut être effectué sans l'accord préalable de la Direction des Etudes et Académique du Cycle** ; le non-respect de cette règle entrainera une absence pour le cours concerné. Aucune exception ne sera tolérée.

## 7 - Régime des absences

### 7.1 - Régime général

Chaque étudiant se doit de profiter au maximum des moyens et des ressources mis à sa disposition pour sa formation et sa réussite scolaire.

Un contrôle des présences par badgeuse, pointage émargement est réalisé au sein de chaque enseignement et lors de chaque évaluation.

Il permet d'effectuer un suivi de l'assiduité des étudiants et de détecter d'éventuels comportements non conformes aux attentes de la Direction du programme 1<sup>er</sup> cycle.

**La présence à tous les cours est obligatoire et chaque étudiant doit assurer un niveau de présence requis spécifique à chaque module généralement défini autour de 85% des heures de séances de Cours Magistraux et Travaux Dirigés.**

- La présence à tous les cours est **obligatoire**.
- De manière générale, vous devez assurer un nombre **minimum d'heures** par matière sur l'ensemble du semestre.
- Chaque heure manquante au-delà de la tolérance sera pénalisée par **0,5 point en moins** sur la note de Contrôle Continu / Examen Intermédiaire du module concerné (i.e. sur la moyenne des évaluations semestrielles (valant pour 30% de la note de l'ECUE du semestre), hors examen final (valant pour 70% de la note de l'ECUE du semestre).

- Aucun justificatif ne sera accepté en cas d'absence sauf pendant les examens où les justificatifs sont à remettre sous 72 heures à la Direction des Etudes et Académiques du Cycle concerné.
- Les absences répétées liées à des difficultés médicales chroniques doivent être signalées à l'avance en vue de **constituer un dossier médical** dont le contenu doit être défini avec le Directeur des Etudes et Académique du Cycle et l'un des médecins agréés par l'Ecole.
- Vous trouverez ci-dessous le tableau récapitulatif du nombre de séances requises par UE pour chaque semestre des 3 premières années de L1, L2 et L3.

## Première année L1

	1ère ANNEE Année universitaire 2024 - 2025	Eléments Constitutifs des Unités d'Enseignements (ECUE)	Crédits	Volumes horaires (en heures)				Tolérance heures absences (15% CM et TD)
	Unités d'Enseignements (UE)			Cours Magist.	TD	Total	TPE	
	<b>SEMESTRE 1</b>							
<b>SEMESTRE 1</b>	Analyse économique I	Microéconomie I	4	40	10	50	10	7,5
		Economie et organisation des entreprises	3	30	0	30	15	4,5
	Introduction à la gestion	Comptabilité générale	4	40	10	50	10	7,5
		Introduction à la gestion	4	40	0	40	20	6
	Environnement organisationnel et juridique	Introduction au droit	2	30	0	30		4,5
		Psychologie des organisations	4	40	10	50	10	7,5
	Techniques quantitatives I et Anglais	Mathématiques	3	30	10	40	5	6
		Initiation à l'informatique	4	40	10	50	10	7,5
		Business English I	2	20	0	20	10	3
	Groupe 2	<i>Réflexion humaine I</i>	<i>B</i>	<i>12</i>	<i>0</i>	<i>12</i>	<i>8</i>	<i>2</i>
		<i>Méthodologie</i>	<i>B</i>	<i>12</i>	<i>3</i>	<i>15</i>	<i>5</i>	<i>2,5</i>
		<i>Anglais</i>	<i>B</i>	<i>30</i>	<i>10</i>	<i>40</i>	<i>10</i>	<i>6</i>
		<i>Visites d'entreprises</i>	<i>B</i>	<i>20</i>		<i>20</i>		
		<b>SEMESTRE 2</b>						
<b>SEMESTRE 2</b>	Analyse économique II	Macroéconomie I	4	40	10	50	10	7,5
		Economie du développement	3	30	0	30	15	4,5
	Techniques quantitatives II et informatique	Mathématiques de gestion	4	40	10	50	10	7,5
		Statistiques descriptives et inductives	3	30	10	40	5	6
		Introduction à l'algorithme	3	30	10	40	5	6
	Environnement économique	Introduction à la sociologie	3	30	0	30	15	4,5
		Culture générale	3	30	0	30	15	4,5
	Unité complémentaire I	Business English II	2	20	0	20	10	3
		Expression écrite et orale	3	30	0	30	15	4,5
		Préparation au stage	2	30	0	30	0	4,5
	Groupe 2	<i>Réflexion humaine II</i>	<i>B</i>	<i>12</i>	<i>0</i>	<i>12</i>	<i>8</i>	<i>2</i>
		<i>Orientations et Carrières</i>	<i>B</i>	<i>20</i>	<i>0</i>	<i>20</i>	<i>10</i>	<i>3</i>
		<i>Anglais</i>	<i>B</i>	<i>26</i>	<i>0</i>	<i>26</i>	<i>7</i>	<i>4</i>
		<i>Perfectionnement Microsoft Office</i>	<i>B</i>	<i>15</i>	<i>0</i>	<i>15</i>	<i>5</i>	<i>2</i>
		<b>Total crédits 1ère Année</b>	<b>60</b>					

## Deuxième année L2

	2ème ANNEE Année universitaire 2024 - 2025	Eléments Constitutifs des Unités d'Enseignements (ECUE)	Crédits	Volumes horaires (en heures)				Tolérance heures absences (15% CM et TD)
				Cours Magist.	TD	Total	TPE	
	Unités d'Enseignements (UE)							
	<b>SEMESTRE 1</b>							
<b>SEMESTRE 1</b>	<b>Techniques comptables</b>	Comptabilité analytique	4	40	10	<b>50</b>	10	<b>7,5</b>
		Comptabilité des sociétés	4	40	10	<b>50</b>	10	<b>7,5</b>
	<b>Analyse économique III</b>	Microéconomie II	4	40	10	<b>50</b>	10	<b>7,5</b>
		Economie monétaire	2	40	0	<b>30</b>	0	<b>4,5</b>
	<b>Environnement juridique</b>	Droit des affaires	2	30	0	<b>30</b>	0	<b>4,5</b>
		Droit des contrats	2	30	0	<b>30</b>	0	<b>4,5</b>
	<b>Environnement économique II</b>	Introduction au marketing	2	30	0	<b>0</b>	0	<b>4,5</b>
		Communication et expression II	2	30	0	<b>30</b>	0	<b>4,5</b>
		Introduction à la gestion des ressources humaines	2	30	0	<b>30</b>	0	<b>4,5</b>
	<b>Techniques quantitatives III et anglais</b>	Mathématiques financières	2	30	0	<b>30</b>	0	<b>4,5</b>
		Gestion des bases de données	2	30	0	<b>30</b>	0	<b>4,5</b>
		Anglais	2	30	0	<b>30</b>	10	<b>4,5</b>
	<b>Groupe 2</b>	<i>Réflexion humaine II</i>	<i>B</i>	<i>13</i>	<i>0</i>	<i>13</i>	<i>8</i>	<i>2</i>
		<i>Géopolitique</i>	<i>B</i>	<i>10</i>	<i>3</i>	<i>13</i>	<i>5</i>	<i>2</i>
		<i>Entrepreneuriat</i>	<i>B</i>	<i>20</i>	<i>10</i>	<i>30</i>	<i>0</i>	<i>4,5</i>
		<i>Anglais</i>	<i>B</i>	<i>20</i>	<i>10</i>	<i>30</i>	<i>0</i>	<i>4,5</i>
	<b>SEMESTRE 2</b>							
<b>SEMESTRE 2</b>	<b>Analyse financière et fiscalité</b>	Initiation à la fiscalité	4	40	10	<b>50</b>	10	<b>7,5</b>
		Introduction à l'analyse financière	4	40	10	<b>50</b>	10	<b>7,5</b>
	<b>Techniques quantitatives IV</b>	Mathématiques financières	3	30	10	<b>40</b>	5	<b>6</b>
		Statistiques et probabilités	3	30	10	<b>40</b>	5	<b>6</b>
	<b>Analyse Economique IV et environnement juridique</b>	Macroéconomie II	4	40	10	<b>50</b>	10	<b>7,5</b>
		Droit commercial	2	30	0	<b>30</b>	0	<b>4,5</b>
	<b>Outils d'analyse</b>	Apprentissage Sage Saari	3	30	10	<b>40</b>	5	<b>6</b>
		Pratique avancée d'Excel	3	30	10	<b>40</b>	5	<b>6</b>
	<b>Unité complémentaire II</b>	Anglais	2	20	10	<b>30</b>	0	<b>4,5</b>
		Préparation au stage	2	30	0	<b>30</b>	0	<b>4,5</b>
	<b>Groupe 2</b>	<i>Réflexion humaine II</i>	<i>B</i>	<i>13</i>	<i>0</i>	<i>13</i>	<i>8</i>	<i>2</i>
		<i>Start Up Weekend / Management des projets</i>	<i>B</i>	<i>20</i>	<i>0</i>	<i>20</i>	<i>10</i>	<i>3</i>
		<i>Préparation TOEFL et autres certifications langues</i>	<i>B</i>	<i>20</i>	<i>10</i>	<i>30</i>	<i>0</i>	<i>4,5</i>
		<i>Business Game</i>	<i>B</i>	<i>40</i>	<i>20</i>	<i>60</i>	<i>0</i>	
		<b>Total crédits 1ère Année</b>	<b>60</b>					

## Troisième année (pour chacune des 3 préspecialisations)

Tout comme en L1 et L2, tolérance d'heures absences à 15% maxi sur le volume horaire total CM + TD.

- Les retards à l'entrée dans le Campus et les retards / absences aux Etudes programmées se reporteront, au-delà d'un quota de tolérance de 15% d'absences sur le volume horaire total des matières du Groupe 2 sur la moyenne avant et après rattrapages des 30% de toutes les matières du Groupe 2 par une pénalité de -0,25 / 20 par heure d'absence relevée au-delà du quota de tolérance, avec un plafond de pénalités de 8,00/20. Ce plafond atteint et dépassé, l'étudiant(e) sera en situation d' « absentéisme » et convoqué en Conseil de Discipline.

Il est rappelé que la moyenne finale d'au moins 12,00/20 de chacune des matières du Groupe 2 après rattrapages est nécessaire pour l'obtention en fin de 3<sup>ème</sup> année du Titre de Bachelor et que ce titre de Bachelors est la clef pour les mobilités éventuelles dans nos Ecoles partenaires pour y effectuer un Master.

## 7.2 - Règles de justification des absences

- En cas d'absence à un cours, quel qu'en soit le motif, **aucun justificatif ne sera accepté**,
- En cas d'absence à un cours donnant lieu à un contrôle continu planifié (QCM, Exposé, etc.), l'étudiant aura l'obligation de fournir un justificatif aux assistantes du Cycle concerné dans un délai de 72 heures suivant le début du cours,
- En cas d'absence à un examen (intermédiaire, de fin de semestre ou tests de langues), l'étudiant aura l'obligation de fournir un justificatif auprès des assistantes de la Direction des programmes/des études dans un délai de 72 heures suivant le début de l'examen.

Pour les deux derniers points, seront considérés comme recevables, les justificatifs suivants :

1. Certificat médical délivré par un médecin ou organisme de santé reconnu par SJM (coordonnées disponibles auprès de la personne Responsable Académique des Etudes du Cycle Licence)
2. Convocation à un entretien de stage ou d'embauche délivrée par une entreprise
3. Courrier des parents attestant d'un événement familial de nature à affecter l'étudiant, soumis avant l'évaluation à de la personne Responsable Académique des Etudes du Cycle Licence et validé par ce dernier.

Important : les points 2 et 3 ci-dessus ne seront pris en compte que seulement si les documents justifiant la demande d'absence sont émis par les parents ou l'étudiant(e) majeur(e) et validés par la Direction des Etudes du Cycle concerné avant l'absence prévue.

S'ils sont recevables, les justificatifs entraîneront les conséquences suivantes :

- Dans le cas d'une absence à un cours donnant lieu à des contrôles continus planifiés, le département d'enseignement concerné en accord avec la Direction du programme 1<sup>er</sup> cycle/Direction des études, décidera des modalités d'évaluation de remplacement,
- Dans le cas d'une absence à un examen intermédiaire, si la matière fait l'objet d'un examen de fin de semestre, la note obtenue à celui-ci se substituera à la note d'examen intermédiaire manquante,
- Dans le cas d'une absence à un examen de fin de semestre, l'étudiant doit alors se présenter à la seconde session de l'examen dite de « rattrapage ».

**L'absence à la seconde session d'examens entraîne, quel que soit le motif, l'attribution d'une note de 0/20 dans le module concerné.**

A travers ce dispositif, l'accent est mis sur la responsabilisation de l'étudiant. Il va de soi que ce dernier devra se tenir prêt à justifier toute absence aux évaluations, faute de quoi la note de 0/20 lui sera attribuée dans le module concerné.

### 7.3 - Sanction pour manquement à l'exigence de présence requise

**En cas de manquement à l'exigence de présence requise et quel que soit le motif, aucune justification ne sera valable. Toute heure d'absence supplémentaire sera sanctionnée par la déduction d'un demi-point sur les 30% de la moyenne de l'ECUE du semestre, avant la deuxième session d'examens de rattrapage du module concerné.**

Cette sanction académique n'apparaîtra que sur le bulletin de fin de semestre et aucun bilan des tolérances ne pourra être fourni aux étudiants.

Les absences de longue durée ou à répétition liées à des problèmes de santé doivent être signalées en vue de constituer un dossier médical dont le contenu doit être défini avec le Directeur de programme/des études et le médecin agréé par SJM.

## 8 - Retards

Les étudiants doivent être ponctuels et respecter les horaires de leurs séances de cours. En cas de retard, les étudiants se verront refuser l'accès au cours et seront donc considérés comme absents. Ils doivent alors retirer auprès de l'Administration de l'Ecole un « Billet d'entrée en cours ».

Aux cours comme aux TD, les retards sont enregistrés. Pour un même cours ou TD, 2 retards dans le même semestre équivaut à 1 heure d'absence.

Les règles régissant les retards aux évaluations sont décrites dans la section « Conditions d'examens ».

## 9 - Exclusions

Lorsqu'un étudiant est exclu d'un cours pour raison disciplinaire, le motif de son exclusion est notifié sur le document d'émargement du cours concerné et un courrier est automatiquement adressé à l'étudiant exclu ainsi qu'à ses parents. En cas de récurrence, l'étudiant sera convoqué en conseil de discipline.

## 10 – Citations des ressources utilisées

Au cours de leurs travaux et pour tous les livrables, les étudiants de SJM s'engagent à ne pas plagier. Ainsi systématiquement ils devront, en cas d'emprunts bibliographiques :

- Faire des citations explicites des travaux existants ;
- Indiquer les sources bibliographiques utilisées.

En cas de plagiat, le Responsable Académique et des Etudes décidera de la marche à suivre. Si le travail concerne l'un des stages, le jury d'évaluation de l'étudiant concerné aura la décision finale. Ainsi, l'étudiant peut :

- Être autorisé à soumettre un nouveau travail. Dans ce cas, le travail initial n'est pas noté.
- Ne pas être autorisé à soumettre un nouveau travail. Dans ce cas, il peut se voir attribuer
  - Une note de 0,00/20.
  - Une pénalité sur la note obtenue après évaluation du travail soumis.

## 11 - Suivi des étudiants par le Centre d'Accompagnement pédagogique

### 11.1 - Tutorat

Le tutorat est un service destiné aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année, afin de les accompagner dans leur intégration à l'École et d'exercer un suivi dans l'analyse de leurs résultats. Il est assuré par la personne de l'administration de l'école en charge de la pédagogie et des études. Chaque entrevue a un objectif spécifique :

- **1<sup>er</sup> RV (collectif)** : intégration de l'étudiant dans l'École ; ce RV s'organise en groupe, en sachant qu'il peut être suivi d'un RV individuel si le besoin se présente.
- **2<sup>e</sup> RV (individuel)** : intégration, résultats académiques, recherche de stage.
- **3<sup>e</sup> RV (individuel)** : suivi académique, résultats des examens du 1<sup>er</sup> semestre, rappel de l'objectif du stage.

Le tutorat peut se poursuivre exceptionnellement en 2<sup>e</sup> année, si le tuteur ou l'étudiant le souhaite.

### 10.2 - Ateliers de soutien à l'apprentissage par le « parrainage »

Pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année ayant des difficultés à acquérir une méthode de travail adaptée aux études supérieures, ils peuvent se tourner vers leurs parrains ou marraines de 2<sup>ème</sup> année. Des sujets tels que la prise de notes et la gestion du temps pourraient être au besoin abordés par petits groupes sous forme d'ateliers interactifs et ludiques.

### 10.3 - Soutien académique

Le soutien académique est un service d'aide aux étudiants des 2 premières années d'études qui éprouvent des difficultés dans une ou plusieurs matières ou bien dans leur méthodologie de travail. Cette assistance personnalisée est évalué par la personne de l'administration de l'école en charge de la pédagogie et des études.

**Le soutien académique ne peut en aucun cas, à l'école ou en dehors, être effectué en partie ou totalité, par un enseignant de SJM.**

**Les étudiants ayant manqué à l'exigence de présence requise et/ou qui ont été exclus de cours dans la matière demandée ou qui ont fait l'objet d'un Conseil de discipline, ne seront pas éligibles au dispositif de soutien.**

## 11 - Cellule d'écoute

Les étudiants qui souhaitent parler de leurs problèmes personnels peuvent le faire en toute discrétion et confidentialité au sein de SJM auprès de sa Direction Générale. Ils prennent contact directement, par tout moyen qu'ils jugent adapté, avec les personnes de la Direction. Ils seront écoutés et orientés (si nécessaire et selon leur volonté) vers des professionnels extérieurs à SJM.

SJM met à la disposition des étudiant(e)s un psychologue qui dans ses heures de permanences et en dehors des heures de cours peut les accueillir pour un échange, voire un certain suivi personnel.

Une aumônerie est aussi disponible avec la présence de prêtres catholiques chaque jour présents sur le Campus pour des rendez-vous individuels pendant les grandes pauses.

Enfin, sur le plan de la santé, infirmières et médecins assurent une permanence chaque jour pour les questions relatives à la santé.

# Les stages

---

La formation proposée par SJM comporte un volet pratique intégré au cursus sous la forme de stages obligatoires gérés par le service des stages et la Direction de programme concernée.

## 1 - Présentation des stages

Le déroulement des stages et la nature de l'encadrement apporté par l'École obéissent à cinq idées directrices :

### 1. L'expérience de travail effectif en entreprise

Le travail pendant une durée minimale de 4 semaines en entreprise permet, à travers une situation objective, de réaliser une expérience concrète des relations de travail. Il s'agit d'un moment privilégié pour l'apprenant qui confronte ses acquis théoriques avec la pratique du terrain.

### 2. L'initiation aux relations de travail dans l'entreprise

Les relations humaines ainsi que la déontologie professionnelle sont indispensables à une bonne formation. Le stage permet d'analyser, à travers la réalité quotidienne, les facteurs qui interviennent dans les relations de travail et interfèrent avec le travail lui-même.

### 3. La découverte de soi

Ce premier stage en entreprise offre aussi à l'étudiant, confronté aux exigences du milieu professionnel, l'occasion de mieux se connaître lui-même. Pour le stage de première année, 30% du contenu du Rapport de stage et de la note finale se rapporteront à la connaissance de soi-même.

### 4. La rédaction d'un rapport et la soutenance de ce rapport

A l'issue du stage en entreprise, il est nécessaire de restituer les éléments essentiels du vécu. Ce travail de restitution constitue le prolongement logique du stage et donne lieu à une analyse des problématiques rencontrées, des pratiques observées et des compétences personnelles développées.

### 5. La construction du projet professionnel et l'insertion professionnelle

La diversité des stages proposés dans le cursus, tant dans le contenu, les exigences que dans la durée minimale, constitue le socle sur lequel l'étudiant élabore son projet professionnel et prépare sa future insertion professionnelle.

L'étudiant-stagiaire peut ainsi, à travers les nombreuses confrontations avec la réalité du terrain, repérer les éléments essentiels constituant son futur métier et en identifier les contraintes.

L'appréciation des différentes expériences vécues en entreprise fera l'objet d'une formalisation qui permettra à l'étudiant de construire son portefeuille de compétences et de communiquer sur son projet professionnel.

**Du point de vue statutaire, le stagiaire demeure élève de l'établissement durant cette période de formation en entreprise.**

**A contrario, dès l'obtention du diplôme, l'étudiant perd son statut d'étudiant et ne peut alors bénéficier d'une convention de stage.**

La recherche des stages fait partie de la formation personnelle de l'étudiant.

La Direction du programme concerné, les enseignants et le Service des stages pourront l'aider à définir des axes de recherche en fonction du projet professionnel qu'il envisage de mettre en œuvre. Des outils de recherche et d'accompagnement sont mis à sa disposition pour cela par SJM et l'Université Saint Jean.



## 2 - Démarches administratives communes

- La recherche du stage est une partie intégrante du stage et est de la responsabilité de l'étudiant. Il est aidé par le Service des Stages et Relations Entreprises de SJM. Négocier avec l'entreprise un stage prenant en compte les obligations de l'École. Les étudiants doivent se mettre en recherche dès le début de leur année académique. Un cours « Préparation au stage » est évalué et crédité à chaque Semestre 2 de chaque année pour accompagner l'étudiant dans ses démarches et la préparation de son stage ; son enseignement pourra débiter au semestre 1.
- Faire remplir une **fiche de validation** (en numérique en 3 exemplaires) décrivant la mission, les dates, les conditions de déroulement du stage, la gratification.
- Après validation de la mission par le service des stages et la Direction SJM, une **convention tripartite est établie par l'École**. Ce contrat de stage est obligatoire au plan juridique et doit être impérativement signé en début de stage.

Pendant le stage, l'étudiant doit impérativement informer le service des Relations Entreprises de SJM de tout changement affectant une rubrique de sa fiche de validation ou convention.

Il sera encadré par un Tuteur de stage en entreprise. La personne Responsable des Stages et des Relations Entreprises de SJM ou tout personnel en coordination avec elle devra organiser au moins une visite inopinée sur le lieu du stage de l'étudiant.

En cas de problème pendant son stage, l'étudiant devra se rapprocher de la personne Responsable des Stages et Relations Entreprises de SJM. Seul ce service sera en mesure de dialoguer avec l'entreprise et ainsi pourra le cas échéant éclaircir tout malentendu.

Tout comportement inapproprié rapporté par l'entreprise à SJM peut amener à convoquer l'étudiant en Conseil de discipline en supplément des mesures éventuelles déjà prises par l'entreprise.

## 3 - Le stage d'ouverture humaine et professionnelle en première année

### 3.1 - Durée et objet

D'une durée minimum de quatre semaines, ce stage obligatoire doit prendre fin au plus tard le 22/08/2025.

Il a pour vocation à 70% d'établir une première approche du monde du travail, de découvrir l'entreprise et les fonctions principales d'une organisation, d'observer les pratiques de management et de faire le lien avec les principaux concepts abordés durant la première année. Il s'effectue dans une entreprise ou une organisation structurée au Cameroun exclusivement, répondant à des contraintes économiques. Pour les 30% restants il sera l'occasion pour l'étudiant de mieux se connaître et d'en exprimer dans le rapport en quoi le stage l'a fait progresser en ce sens.

### 3.2 - Le rapport de stage

Ce document est obligatoirement rédigé en français et doit être remis à SJM.

Le rapport de stage s'articule autour d'une introduction, de 3 parties et d'une conclusion :  
Pour les 2/3 du rapport :

I. l'entreprise et son environnement

II. la mission du stage (contenu et objectifs, difficultés rencontrées, meilleure réalisation, rapport d'étonnement)

Pour 1/3 du rapport

III. en quoi ce stage m'a enrichi dans la connaissance que j'ai de moi-même

En conclusion : en quoi cette expérience vous éclaire sur la perception de la vie d'entreprise et enrichit votre profil et votre CV.

En annexe, doit figurer votre CV.

### 3.3 - Évaluation et validation du stage

L'évaluation se compose d'une note pour le bilan de stage. La validation du stage suppose :

- l'obtention d'une note finale supérieure ou égale à 12/20
- une appréciation positive de la part de l'entreprise

L'entreprise apprécie la qualité du travail et des relations professionnelles du stagiaire à l'aide d'une grille de critères définie par l'École. Un stage non réalisé ou invalidé du fait de l'entreprise d'accueil ou du stagiaire entraîne l'obligation pour l'étudiant de régulariser sa situation au plus tard au semestre 4. La validation du stage doit être effectuée avant le dernier jury de passage en L3 pour le programme de préspecialisation de Licence / Bachelor.

## 4 - Le stage de 2<sup>e</sup> année dans la fonction commerciale

### 4.1 - Caractéristiques du stage

D'une durée minimum de 8 semaines, ce stage obligatoire doit prendre fin au plus tard le 31/08/2024. Il est prévu entre le semestre 4 et le semestre 5 et se tiendra obligatoirement dans la fonction commerciale ; il permet de découvrir plus précisément la démarche et les techniques de vente ou d'achat en situation et de se mesurer aux réalités du terrain (objectifs quantitatifs et qualitatifs dans un contexte de négociation et d'argumentation). Il constitue une étape importante dans la définition et la construction du projet professionnel de l'étudiant.

Il doit comporter au moins 4 semaines effectives de « vente de produits ou services sur le terrain. »

Il est effectué dans une entreprise commerciale ou une organisation commerciale structurée, au Cameroun exclusivement, et répondant à des contraintes économiques.

### 4.2 - Évaluation du stage

Elle est basée sur une note pour le rapport de stage et sa soutenance orale, intégrant :

- la présentation de la mission proposée et de son environnement,
- l'analyse de la mission réalisée
- le bilan des acquis issus de l'expérience - à illustrer (compétences commerciales) - , à valoriser sur le CV.

Ce document est obligatoirement rédigé en français et doit être remis à SJM et au Service des Stages de l'USJ. Par ailleurs, l'entreprise apprécie la qualité du travail et des relations professionnelles du stagiaire à l'aide d'une grille de critères / notations définie par l'École.

### 4.3 - Validation du stage

La validation du stage est obligatoire et conditionne le passage en programme Master, elle dépend de l'appréciation de l'entreprise. Un stage non réalisé ou invalidé du fait de l'entreprise d'accueil ou du stagiaire entraîne l'obligation pour l'étudiant de régulariser sa situation entre le semestre 6 et le semestre 7. La validation du stage et l'évaluation du rapport de stage doivent être effectives avant le dernier jury de passage en programme Master.

En cas de redoublement de la deuxième année, l'étudiant devra avoir une expérience pratique de 8 semaines minimum (séjour linguistique, autre stage, travail en CDD...).

En cas de redoublement de la troisième année, l'étudiant pourra sur demande motivée :

- conserver la note obtenue pour son stage dans la fonction commerciale
- ou effectuer un nouveau stage dans la fonction commerciale entre le semestre 6 et le semestre 7

Dans ce cas, la validation du stage et l'évaluation du rapport de stage doivent être effectives avant le dernier jury de passage en programme Master.

## 5 – Le stage **professionalisant** de 3<sup>e</sup> année

### 5.1 - Caractéristiques du stage

D'une durée minimale de 12 semaines, il se situe à la suite du semestre 6 et s'effectue obligatoirement dans une entreprise au Cameroun ou exceptionnellement à l'étranger.

La mission à accomplir est une prise de fonctions et de responsabilité dans un poste opérationnel étroitement en lien avec la préspecialisation de la L3.

### 5.2 - Évaluation du stage

Elle consiste en une note pour le rapport de stage et une pour sa soutenance orale, centrée sur cette expérience. Ce document est obligatoirement rédigé en anglais et doit être ainsi remis à SJM. La soutenance est bilingue. Par ailleurs, l'entreprise apprécie la qualité du travail et les capacités d'adaptation du stagiaire à l'aide d'une grille de critères définie par l'École.

### 5.3 - Validation du stage

La note du rapport n'est pas une condition de passage au semestre suivant mais de diplôme, validée par un jury.

## 7 - Stage effectué à l'étranger

### 7.1 - Conditions spécifiques

Les stages à l'étranger font le plus souvent l'objet d'une réglementation spécifique et d'un suivi spécial à voir au cas par cas avec SJM et le Service des stages de l'USJ. Avant tout départ en stage dans un pays étranger, l'étudiant doit impérativement prendre contact avec le service en charge des Inscriptions administratives, pour vérifier ses conditions de couverture sociale, chaque pays ayant sa propre réglementation. Les frais de transport, de visas, d'assurances, d'hébergement et de vie locale sont à la charge de l'étudiant.

### 7.2 Validation

Les objectifs et la validation de ces stages sont les mêmes que ceux des stages effectués au Cameroun.

## 8 – Modalités des soutenances des stages

Ormis le stage de 1<sup>ère</sup> année pour lequel seul un Rapport est exigé, les autres stages dès la 2<sup>ème</sup> année demandent un Rapport et une soutenance.

Pour ceux-ci, vers la fin ou à l'issue de son stage, l'étudiant doit :

- Déposer au Responsable Académique et des Etudes de son Cycle son Rapport de stage ainsi que la fiche de notation de stage, remplie par le responsable de l'entreprise se son stage et remise par ce dernier via l'étudiant dans une enveloppe scellée ;
- Effectuer une soutenance de fin de stage.

Le Responsable Académique et des Etudes du Cycle de l'étudiant communique aux étudiants le nombre d'exemplaires du Rapport de stage à déposer ainsi que les dates limites du dépôt (une pénalité pouvant être appliquée en cas de retard), la composition des Jurys d'évaluation de chaque étudiant, la date et le lieu de soutenance ainsi que toutes les modalités pratiques jugées utiles pour la soutenance du stage.

Les soutenances sont publiques sauf exigences particulières des entreprises pour des raisons de confidentialité ou pour toute autre raison validée par le Responsable Académique et des Etudes du Cycle concerné.

Le(a) Responsable Académique et des Etudes du Cycle, en accord avec la Direction de l'Ecole, propose 4 périodes de soutenances aux étudiants :

- Une période « avancée » pour les étudiants ayant des contraintes particulières de délai. Ces dernières sont soumises à l'appréciation du Responsable Académique et des Etudes du Cycle ;
- Une période « normale » ouverte à tous les étudiants ;
- Une période « décalée » pour tous les étudiants sollicitant un délai supplémentaire soumis à l'appréciation du Responsable Académique et des Etudes du Cycle. Dans le cas où la demande de délai supplémentaire est approuvée, le Responsable fixera une date de soutenance antérieure à la tenue du jury de diplôme. Dans ce cas, la note finale de soutenance pourra subir une pénalité qui sera communiquée à l'étudiant avant sa soutenance.
- Une période « de rattrapage » pour tous les étudiants n'ayant toujours pas effectué de soutenance de fin de stage ou dont le stage a été invalidé. Cette période intervient en fin du premier semestre de l'année scolaire suivante. Dans ce cas, les étudiants devront se réinscrire pour la nouvelle année académique et devront s'acquitter des frais d'inscription en vigueur.

Le Conseil Académique pour le 1<sup>er</sup> Cycle statuera en fin d'année sur le sort des étudiants n'ayant toujours pas soutenu après les 4 périodes de soutenances.

## 8 – Evaluations des stages

L'évaluation du stage de 1<sup>ère</sup> année repose sur 3 notes :

- La note de l'ECUE « Préparation au stage de 1<sup>ère</sup> année » (35% de la note finale)
- La note de l'entreprise (20% de la note finale)
- La note du Rapport de stage incluant les pénalités relatives au retard du dépôt du Rapport de stage (45% de la note finale)

Les évaluations des stages de 2<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> année reposent sur 4 notes chacune :

- La note de l'ECUE « Préparation au stage de... » (35% de la note finale)
- La note de l'entreprise (15% de la note finale)
- La note du Rapport de stage incluant les pénalités relatives au retard du dépôt du Rapport de stage (20% de la note finale)
- La note de soutenance du stage (30% de la note finale)

**IMPORTANT** : Si la note finale du stage est strictement inférieure à 12,00/20, le stage de l'étudiant est invalidé et celui-ci doit reprendre son stage.

# Service Orientations & Carrières

---

Le Service Relations Entreprises fait le lien entre la formation et le premier emploi : il accompagne les étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel et les jeunes diplômés dans leur recherche d'emploi. Il joue également le rôle d'observatoire de l'insertion professionnelle. Il œuvre pour cela en étroite collaboration avec les Responsables académiques des Cycles.

## 1 - Le Projet Personnel et Professionnel (PPP)

Cet enseignement se décline en modules académiques et en séminaires axés, d'une part sur l'orientation et la construction d'un portefeuille de compétences, d'autre part sur le projet personnel et professionnel et l'insertion professionnelle. Des séances en présentiel et un suivi à distance entre les séances assurent un accompagnement sur la durée. Les équipes sont constituées de permanents de l'École (Responsables académiques et des études, encadrement des stages, Service Relations Entreprises, etc.) et de consultants extérieurs qui interviennent régulièrement à SJM. Voici la liste des séminaires et modules :

1 <sup>re</sup> année	Séminaire de préparation à la recherche de stage d'ouverture humaine et professionnelle semestre 2 <i>Rapport de stage (RS1A)</i>
2 <sup>e</sup> année	Séminaire de préparation au stage dans la fonction commerciale au Semestre 4 <i>Rapport de stage et soutenance (RS2A)</i>
3 <sup>e</sup> année	Séminaire d'orientation (SO3A) : - Séminaire d'accompagnement à la construction du Projet d'Orientation au Semestre 6 - Présentation des filières et majeures <i>Projet d'Orientation 3A (PO3A)</i> <i>Rapport de stage et soutenance (RS3A)</i>
4 <sup>e</sup> année	Séminaire d'orientation (SO4A) pour les étudiants en Master : - Séminaire d'accompagnement à la construction du Projet d'Orientation - Présentation des filières et majeures <i>Projet d'Orientation (PO4A)</i> Parrainage 4 <sup>e</sup> année
5 <sup>e</sup> année	Séminaire d'Insertion Professionnelle (SIP) et de stage de fin d'études (semestre 1) <i>Projet Personnel et Professionnel (PPP4A)</i> Parrainage 5 <sup>e</sup> année Stage d'Insertion Professionnelle (semestre 2) <i>Bilan de stage (BS5A)</i>

## 2 – Les Certifications

Sensibilisation à l'identité numérique par des Certifications informatiques et l'intégration des outils web 4.0 :

- plateformes de travail collaboratif,
- certifications Microsoft au fur et à mesure des années,
- cours on-line, Moocs et visio-conférences.

## 3 - Le réseau LinkedIn

Il permet de constituer un réseau reliant les étudiants et Alumni de l'Université Saint Jean : cv, opportunités de stages, enquête 1<sup>er</sup> emploi, travail à l'international, témoignages... Chaque étudiant de SJM s'inscrit sur LinkedIn dès son entrée dans l'Ecole. Il veille à actualiser son profil tout au long de son cursus académique, mentionnant notamment ses stages accomplis et son niveau dans la filière qu'il suit.

## 4 - Action de la Junior Entreprise MySkills

- Elle est dirigée par des étudiants de l'Université Saint Jean,
- Elle est accessible à tous les étudiants de l'Université Saint Jean (pour être élu membre du Bureau ou réaliser des missions),
- Pour avoir une expérience du management d'une association/entreprise dans le Bureau ou réaliser une mission pour une entreprise permettant d'avoir une expérience rémunérée dans le monde professionnel.

## 5 – Entrepreneuriat : « Start up Weekend », « Business game », FabLab, Incubateur et Pépinière d'entreprise

L'Université Saint Jean stimule activement les connexions entre ses étudiants et le monde des affaires par l'entrepreneuriat et la création d'entreprises au Cameroun. Les étudiants de SJM sont fortement sollicités à s'insérer dans ces initiatives et par elles développer, dans une mise en œuvre réelle et assistée, leurs projets de créations. *Learning by doing* est au cœur la pédagogie de SJM. L'objectif majeur de l'Université Saint Jean reste plus spécifiquement la création d'entreprises au Cameroun.